

Les Annonces sont reçues
au bureau du Journal

Compte courant postal 665

Téléphone 5-64

LE SOLEIL D'AUVERGNE

Hebdomadaire d'Action Nationale

Directeur: JEAN VISSOUZE

Rédaction et Administration:
25, Rue Gaultier-de-Biauzat, CLERMONT-FERRAND

ABONNEMENTS

Puy-de-Dôme et Départements limitrophes. 10 fr. par an
Autres Départements 12 —

La Fédération Bardoux fourbit ses Armes!

Quand les républicains libéraux se mettent à la besogne ce n'est pas pour rire. Pendant les quinze mois qui ont suivi les élections du 11 Mai 1924, M. Jacques Bardoux et ses amis ont disparu complètement de la circulation. Pas une manifestation, pas un discours, pas une réunion publique. Ils étaient morts.

Les élections cantonales et municipales sont venues. Ils n'y ont pris aucune part! Ceux d'entre eux qui avaient un siège à défendre ont mollement engagé la lutte... et se sont fait battre!

Mais maintenant qu'ils ont tout perdu, et comme il n'y a aucune élection en vue, ils sont pris soudain d'une activité dévorante. Ils organisent des réunions, fondent des comités, lancent des proclamations. Leur dernière manifestation est un « Appel aux électeurs », qui a paru, avec un titre flamboyant, dans l'Avenir de lundi dernier.

« Appel aux électeurs » sonne assez faux dans la période que nous traversons. Quand un pays subit une crise comme celle qui étroit la France, quand il voit sa monnaie nationale glisser vers la valeur zéro avec une rapidité vertigineuse, quand les principaux corps de l'Etat Justice, Police, Parlement, quand tout ce qui soutient la vie nationale tombe en pourriture, il faut avoir la foi démocratique chevillée au corps pour songer à en appeler aux électeurs!

M. Bardoux et ses amis retardent de deux bonnes années quand ils viennent exposer au peuple que le jeu truqué des urnes peut encore le sauver. Le moins informé des Français

« trésor espagnol » ou la vieille femme naïve à qui une gitane rempailleuse de chaises tire à la fois la bonne aventure et le contenu de son bas de laine.

S'il est un politicien qui a joué, berné, trahi, rebéré, surtrahi les libéraux, c'est Aristide Briand. Qu'on n'aille pas croire qu'ils sont guéris de leur passion pour lui! Le manifeste de la Fédération Bardoux veut du Briand et en redemande. Il glisse un éloge discret au vieux « vachéador » des prairies de Saint-Nazaire, au sympathique déculotté qui commença son éducation sur les genoux des filles de la « Descente du Morbihan », l'infâme caboulot paternel, et sa carrière d'homme sur les bancs de la police correctionnelle:

« Le Pacte de Locarno ne donne encore que des espérances », susurre ce bon M. Bardoux.

Elles sont fameuses les espérances! Personne en France, ne connaît encore l'étendue des concessions unilatérales que Briand a faites à l'Allemagne à Locarno. Ce qu'on sait seulement, c'est qu'il a lâché la rive gauche du Rhin comme Herriot avait lâché la Ruhr et qu'il a donné à l'Allemagne licence d'achever sans contrôle sa réorganisation militaire. Ce qu'on sait, c'est que les effectifs de la commission de contrôle ont été réduits à deux membres et que son président, le général Welsch, a demandé son rappel.

Il ny a pas de quoi chanter, même en sourdine, l'éloge de Briand.

La Fédération républicaine et sociale du Plateau Central — ainsi s'intitule l'organisation Bardoux — com-

taines n'avait rien de commun avec celui de nos jours. De tout temps et sous n'importe quelle forme de gouvernement, il y a eu des injustices. Il s'est toujours trouvé également des esprits droits pour s'insurger contre les abus des hommes et des régimes. C'était alors faire du socialisme que vouloir redresser les travers sociaux au profit des victimes de misères imméritées. Quel beau socialisme! et combien il honorait ses partisans et ses acteurs, toujours ardents pour la bonne cause, mais profondément désintéressés pour eux. Cette générosité d'âme ne devait malheureusement pas avoir une longue durée. Toute la lie de la Société a décrété que c'était une misère imméritée que de naître pauvre et d'être condamnée toute sa vie à l'obligation de travailler pour vivre. De tous les points de l'horizon social s'amènèrent les fainéants, les gourmands, les ivrognes, les voleurs, criant à tue tête: « Nous sommes socialistes. » Bientôt, à la faveur de ces manifestants affamés et ivres de débauche, naquit une classe de malandrins plus misérables encore; ce fut celle des aigrifins de la politique, qui sous le couvert de ce Socialisme chambardeur, ennemi de l'ordre, de l'économie et du travail, se proclamèrent la grande classe défenderesse des droits du peuple. Ces hommes, dépourvus de tous scrupules, avides d'honneur et de bien-être, promirent aux débauchés de la sociale tout ce que ces fous réclamaient en échange de leurs bulletins de vote. Le parti socialiste parlementaire était dès lors formé et ses maléfices devaient ébranler l'édifice social. La clique politique de tout poil se laissa intimider par ces turbulents; et au lieu de créer une barrière infranchissable devant les entreprises fratricides et criminelles de ces audacieux chambardeurs, les Radicaux allèrent au devant d'eux pour leur offrir tantôt un concours, tantôt une trêve bienveillante, en retour de quelques réformes. La Société

connu; toutes les faveurs vont aux tarés! toutes les turpitudes aux braves gens. La valeur? L'honnêteté? Allons donc! Vive Malvy l'ordure! Vive Caillaux la crapule! Vive Marty, l'incendiaire! A bas la Patrie! A bas la France! A bas la Famille! Voilà des cris qui ont retenti au sein du Parlement Français sans aucun dommage pour leurs auteurs. Par contre, le clown Painlevé fait chasser de la Chambre le député courageux qui osait réclamer une rétractation légitime à l'immonde Herriot qui venait d'insulter tous les catholiques de France. Gaspillage, gabegie, désordre, ruines matérielles et morales, déshonneur de la France dans le monde, banqueroute voilà le bilan du Socialisme. N'avons-nous pas raison de dire plus haut que c'est une peste? Non, car ce mot est trop anodin; la vérité est que le Socialisme que nous avons vécu et que nous continuons à vivre c'est la Peste transformée en pourriture générale.

Mais que dire de la pleutrerie et de la lâcheté des gens d'ordre en présence des abominables agissements des scélérats qui nous gouvernent? Quelle pitié et quelle honte s'ensuit pour le Pays qui nourrit de pareils trembleurs. Car le jour où la partie saine de la nation voudra agir, la France sera sauvée et les vermines socialistes ne se montreront plus.

A dimanche, la deuxième partie de cet article: Les Socialistes.

LUY de CLERMONT.

LA SEMAINE

Vendredi. — Le Sénat a discuté les interpellations au sujet des affaires de Syrie. Les généraux Bourgeois et Stuhl ont prononcé un émouvant réquisitoire contre le général Sarrail.

Samedi. — Le gouvernement a été

NOTRE EMPIRE AFRICAIN

Le miracle marocain

De ce qu'était avant la conquête l'anarchie marocaine

Parce que, depuis un siècle, la colonisation devenait de plus en plus une entreprise désintéressée, la France devait de plus en plus y prendre une part prépondérante. Aux cruels procédés de destruction et de refoulement, elle substituait d'abord ceux de l'assimilation ou de l'administration directe, et enfin ceux de l'association ou du protectorat.

Cet humanitarisme d'action a mis fin à la piraterie des mers, au brigandage, à l'horreur des chasses à l'homme, à la traite, à l'esclavage, à la famine endémique, conséquence de l'insécurité, à l'anthropophagie, etc... Il a élargi le champ de la sympathie, de la solidarité humaine, et, ainsi, préparé l'avènement de la catholicité positive qui peut seule instaurer, sur des bases solides, la paix universelle. Puisent, d'ici là, les idéologues, les publicains et les loups-cerviers de la finance internationale qui pérorent, manœuvrent et brochant à Genève, ne pas entraver, dénaturer ou annihiler cet apostolat de la plus haute civilisation!

C'est surtout au Maroc que les méthodes du protectorat ont été définies et appliquées avec le plus d'intelligente fermeté. Elles y ont fait merveille.

Cependant que de vils politiciens masochistes prostitués — se complaisent à rabaisser notre fierté nationale, il convient de rappeler les raisons que nous avons de l'exalter.

Pour bien comprendre la situation devant laquelle nous nous sommes trouvés au Maroc il faut savoir qu'il

des causes principales de la déliquescence marocaine introduite par l'Islam. Ce n'est pas la seule.

Mais il suffit de constater le fait.

Pendant tout le XIX^e siècle et jusqu'en 1912, hormis peut-être de 1873 à 1894, durant le règne de Moulay el Hassane, la décadence se précipita, et la dissolution. Le makhzen n'était plus qu'une fiction à travers laquelle les cupidités, les haines, les stupres, les férocités s'assouissaient.

Ce pseudo-Etat n'avait et n'exerçait qu'une fonction: percevoir les impôts. Entendons par cet euphémisme: rançonner et bâtonner, décapiter les réfractaires.

Mais, malgré le prestige spirituel du chérif et du khalifat, malgré le Koran même qui prescrit le paiement de l'impôt comme un devoir religieux, le pouvoir de perception du makhzen ne s'étendait qu'à quelques kilomètres des villes, et ce rayon s'allongeait ou se rétrécissait suivant le nombre de fusils dont on pouvait stimuler la conscience fiscale. Encore le sultan devait-il avoir recours, pour ses armements, la formation et le commandement de ses soldats au concours, parfois onéreux, des gouvernements européens.

Malheureusement, la trique et le sabre sont de médiocres instruments de labour, et c'est avec les récoltes que se payent les impôts. A ce régime, précurseur de celui dont nous sommes menacés en France, le pays s'appauvrisait de plus en plus.

Certes, contrairement à l'Arabe, au

estimation est un « Appel aux électeurs », qui a paru, avec un titre flamboyant, dans l'« Avenir » de lundi dernier.

« Appel aux électeurs » sonne assez faux dans la période que nous traversons. Quand un pays subit une crise comme celle qui étroit la France, quand il voit sa monnaie nationale glisser vers la valeur zéro avec une rapidité vertigineuse, quand les principaux corps de l'Etat, Justice, Police, Parlement, quand tout ce qui soutient la vie nationale tombe en pourriture, il faut avoir la foi démocratique chevillée au corps pour songer à en appeler aux électeurs!

M. Bardoux et ses amis retardent de deux bonnes années quand ils viennent exposer au peuple que le jeu truqué des urnes peut encore le sauver. Le moins informé des Français sait bien que nous avons franchi le stade du parlementarisme et que nous sommes entrés dans des convulsions dont, seul, un régime d'autorité peut nous tirer.

De « bonnes élections » surviendraient-elles, la grande voix de M. Trincard-Moyat retentirait-elle à nouveau à la tribune de la Chambre, celle de M. Bardoux ou de M. Blatin viennent-elles à l'appui, que des événements n'en suivraient pas moins leur cours. La majorité libérale de 1928 ferait exactement ce qu'a fait sa devancière médiante de 1919: elle chargerait des ministères de gauche de gouverner en son nom et se laisserait conduire par eux à l'abattoir.

Il est des plaisanteries qui ne se pratiquent pas deux fois.

Ce fétichisme d'un suffrage universel qui leur est invariablement hostile, ce n'est pas la seule faiblesse de ces honnêtes et lamentables libéraux.

Dans l'ordre de l'intelligence politique, ils représentent à peu près le rustaud qui se fait entôler par le coup du

« Appel aux électeurs », sous ce bon M. Bardoux. Elles sont fameuses les espérances! Personne en France, ne connaît encore l'étendue des concessions unilatérales que Briand a faites à l'Allemagne à Locarno. Ce qu'on sait seulement, c'est qu'il a lâché la rive gauche du Rhin comme Herriot avait lâché la Ruhr et qu'il a donné à l'Allemagne licence d'achever sans contrôle sa réorganisation militaire. Ce qu'on sait, c'est que les effectifs de la commission de contrôle ont été réduits à deux membres et que son président, le général Welsch, a demandé son rappel. Il ny a pas de quoi chanter, même en sourdine, l'éloge de Briand.

La Fédération républicaine et sociale du Plateau Central — ainsi s'intitule l'organisation Bardoux — compte des hommes de valeur, B à commencer par son président, M. François-Marsal. Elle n'est pas moins vouée aux échecs. Son œuvre est d'avance frappée de stérilité.

Quand on veut combattre une politique, il faut s'inscrire en faux contre tous ses principes; il ne faut lui emprunter ni sa terminologie, ni ses idées ni ses préjugés.

M. Bardoux et ses amis combattent la politique de gauche, mais ils n'ont qu'une crainte: c'est de ne pas passer eux-mêmes pour des hommes de gauche. La République les réprouve, parce que patriotes: ils lui baisent les pieds. Elle les outrage: ils lui chantent des actions de grâce. Elle les frappe: ils l'invitent à recommencer.

Nous les en prévenons charitablement: ils perdent leur temps! La République est d'extrême-gauche. Les hommes d'ordre n'y ont pas accès. Aucune flagornerie, aucune lâcheté ne seront jamais suffisantes pour leur en faire ouvrir les portes.

Julien DÉAT.

celle des aigrés de la politique, ce fut sous le couvert de ce Socialisme chambardeur, ennemi de l'ordre, de l'économie et du travail, se proclamèrent la grande classe défenderesse des droits du peuple. Ces hommes dépourvus de tous scrupules, avides d'honneur et de bien-être, promirent aux débauchés de la sociale tout ce que ces fous réclamaient en échange de leurs bulletins de vote. Le parti socialiste parlementaire était dès lors formé et ses maléfices devaient ébranler l'édifice social. La clique politique de tout poil se laissa intimider par ces turbulents; et au lieu de créer une barrière infranchissable devant les entreprises fratricides et criminelles de ces audacieux chambardeurs, les Radicaux allèrent au devant d'eux pour leur offrir tantôt un concours, tantôt une trêve bienveillante, en retour de quelques ménagements. La Société était mise à l'écart par ces coquins, sans aucun souci du lendemain. De cette officine de malfaiteurs publics sortirent des lois sans nombre uniquement inspirées par la haine religieuse et la haine de classes, et à toutes ces élucubrations on donna le qualificatif pompeux de lois sociales. En réalité, ces fameuses lois n'avaient qu'un but: donner satisfaction à une clientèle électorale qui méconnaissait l'amour du Travail, l'esprit de Famille, le sentiment de l'économie et les principes fondamentaux de la Dignité humaine. L'effet débilisant de ces nouvelles mœurs politiques ne tarda pas à se faire sentir. Plus de Patrie, plus de famille, donc plus d'armée, plus d'héritage! L'anarchie incendiaire et tueuse s'est proclamée publiquement parti politique et a osé se mesurer directement et impunément avec les représentants de l'Autorité. Des déments occupant les plus hautes fonctions de l'Etat, ont proclamé honorables les théories criminelles de l'anarchie. Partout le mérite est éclaboussé et mé-

scélérats qui nous gouvernent? Quelle pitié et quelle honte s'ensuit pour le Pays qui nourrit de pareils trembleurs. Car le jour où la partie saine de la nation voudra agir, la France sera sauvée et les vermines socialistes ne se montreront plus. A dimanche, la deuxième partie de cet article: Les Socialistes.

LUI de CLERMONT.

LA SEMAINE

Vendredi. — Le Sénat a discuté les interpellations au sujet des affaires de Syrie. Les généraux Bourgeois et Stuhl ont prononcé un émouvant réquisitoire contre le général Sarrail.

Samedi. — Le gouvernement a été saisi d'une proposition des industriels du Nord tendant à solutionner la crise financière actuelle.

Dimanche. — Une Commission a été désignée par la Confédération Générale de la Production Française pour examiner les offres des industriels du Nord.

Lundi. — A la Chambre, on a terminé la discussion des interpellations sur les événements de Syrie. Le débat s'est clos par un ordre du jour de confiance en faveur du Gouvernement.

Mardi. — Des meetings de protestation ont été tenu à Paris par de nombreux groupements commerciaux et industriels, pour protester contre les nouvelles charges fiscales.

Mercredi. — Le Conseil des Ministres s'est occupé des projets d'assainissement financier.

Jeudi. — Briand espère pouvoir clore samedi la session parlementaire.

M. Bokanowsky a fait à Paris une conférence sur les moyens de salut financier.

LE CHAOS POLITIQUE

Socialisme -- Socialistes

Le Socialisme est à la mode; ce mot vide de sens circule dans toutes les conversations, frappe les imaginations les plus diverses et quantité de gens s'en réclament par pur snobisme. Au fait, que signifie-t-il, ce mot magique? Rien. Que représente-t-il en réalité dans l'ordre social? La Peste. Telle est sa définition la plus nette et la plus naturelle, définition qui ne souffre pas de réplique, car le socialisme c'est cela et pas autre chose.

Il s'est trouvé jadis un célèbre vaniteux, disparu heureusement à temps dans le ridicule et le déshonneur, qui a lancé du haut d'une grande tribune

cet aphorisme haineux et imbécile: « Le cléricanisme, voilà l'ennemi! » Cette sentence inique a fait fureur et a engendré les ruines les plus douloureuses dans l'ordre matériel et moral. Aujourd'hui elle a, en partie, vécu et ce qui en reste n'est plus guère qu'un triste souvenir d'un acte de la stupidité humaine; mais à ce cri de guerre civile l'Humanité entière, celle qui raisonne et comprend, est autorisée à répondre: « Pas le Cléricanisme, mais le Socialisme: voilà la Calamité universelle ». Comment cette saleté est-elle venue au monde? C'est ce que nous allons essayer d'expliquer. Nous nous bornerons de saisir sur le vif les diverses manifestations de l'esprit public qui depuis une quarantaine d'années ont usurpé le nom de Socialisme. Nous nous souvenons fort bien que le socialisme de ces années déjà loin-

Le Noël du Cartel



qui peut seule instaurer, sur des bases solides, la paix universelle. Puis-ent, d'ici là, les idéologues, les publicains et les loups-cerviers de la finance internationale qui pérèrent, manœuvrent et brocantent à Genève, ne pas entraver, dénaturer ou annihiler cet apostolat de la plus haute civilisation!

C'est surtout au Maroc que les méthodes du protectorat ont été définies et appliquées avec le plus d'intelligente fermeté. Elles y ont fait merveille.

Cependant que de vils politiciens masochistes prostitués — se complaisent à rabaisser notre fierté nationale, il convient de rappeler les raisons que nous avons de l'exalter.

Pour bien comprendre la situation devant laquelle nous nous sommes trouvés au Maroc, il faut savoir qu'il y a là deux races sociales très tranchées, presque toujours en antagonisme, — dans leurs caractères, leurs mœurs, leurs institutions, leurs croyances.

D'un côté, refoulé ou plutôt réfugié de longue date dans ses montagnes le pur Berbère fétichiste, monogame, agriculteur, pasteur, n'acceptant d'autorité que celle des anarcho-djémâas, ces petits parlements communaux, — guerrier farouche qui dit volontiers en brandissant son fusil: « Mon chef, le voici! »

De l'autre, habitant les plaines, surtout les villes, c'est encore le Berbère, mais arabophone et donc islamisé, abâtardi, fonctionnaire du gouvernement (makhzen) ou commerçant parfois artisan, rarement agriculteur. Il paye spontanément ou forcément l'impôt, se soumet à la juridiction du chaa (loi civile koranique) expliquée et appliquée par les cadis. Il reconnaît enfin l'autorité temporelle et spirituelle du sultan, chérif, descendant direct de Mahomet, khalife, c'est-à-dire chef de l'islam, iman suprême, qui décide de la guerre sainte (dji-had).

Cette classe makhzen, cette bourgeoisie de négoce et même ces cheikhs et ces caïds sont-ils encore Berbères? Pas plus qu'ils ne sont Arabes. Les invasions, la polygamie et l'esclavage ont brassé leur sang. Les négresses et les juives furent toujours spécialement appréciées dans les harems marocains. Moulay Ismail avait, parmi ses 3.000 femmes, de nombreuses chrétiennes, et il a laissé à sa mort 800 fils. On sait que l'aimable fol qu'était Abd el Aziz avait pour mère une Circassienne qu'on appelait la Roumiya (romaine, chrétienne). Son grand vizir, et le vrai maître du pays alors, Ba Ahmed, était fils d'un nègre et d'une juive.

Ainsi, au Maroc, c'est la classe dirigeante qui s'est métissée, qui s'est teintée de sang nègre, qui a dégénéré. Et c'est le fellah qui a conservé la pureté de sa race. Voilà, sans doute, une

Mais, malgré le prestige spirituel du chérif et du khalifat, malgré le Koran même qui prescrit le paiement de l'impôt comme un devoir religieux, le pouvoir de perception du makhzen ne s'étendait qu'à quelques kilomètres des villes, et ce rayon s'allongeait ou se rétrécissait suivant le nombre de fusils dont on pouvait stimuler la conscience fiscale. Encore le sultan devait-il avoir recours pour ses armements, la formation et le commandement de ses soldats au concours, parfois onéreux, des gouvernements européens.

Malheureusement, la trique et le sabre sont de médiocres instruments de labeur, et c'est avec les récoltes que se payent les impôts. A ce régime, précurseur de celui dont nous sommes menacés en France, le pays s'appauvrisait de plus en plus.

Certes, contrairement à l'Arabe, au musulman, le Berbère est travailleur, bon agriculteur. « C'est une opinion courante en Berberie, écrit M. Laoust, que le travail de fellah passe pour être plus agréable à Dieu que les pratiques dévotes du fqih ou du haddji. » Mais encore faut-il qu'on garde quelque espoir de conserver une partie de ses récoltes, de ses troupeaux. Sinon, à quoi bon? Pas de routes sûres. Des marchés misérables et où il vaut mieux ne pas montrer ce qu'on possède. On en vient à ne labourer que ce qui est indispensable pour satisfaire aux besoins immédiats de plus en plus restreints, on vit au jour le jour. L'oisiveté, la disette provoquent des querelles incessantes de tribu à tribu, voire de famille à famille. Chacun fait son petit makhzen pour son propre compte. Malheur à celui qui, étant riche, n'est pas puissant comme un de ces grands seigneurs féodaux de l'Atlas!

Qui n'a pas visité un ghetto marocain, le mellah, et il y en a dans chaque cité dans le plus petit village, ne connaissant pas le bas-fond de l'abjection humaine.

Ce quartier, toujours surpeuplé, était le dépôt où l'on accumulait la gadoue, toutes les immondices, les charognes pestilentielles. Il est resté encore, et par la seule négligence de ses habitants, d'une saleté repoussante.

Les Juifs y vivaient dans la terreur. Hors le mellah, ils devaient marcher à pieds nus. En 1905, un malheureux youdi fut brûlé vif, à petit feu, pour l'être hasardé à monter sur une mule. Quand un sultan voulait récompenser ses troupes, il leur donnait un mellah à piller. Et l'on entend bien que l'opération ne se bornait point aux objets. Les hommes étaient molestés. Les enfants et les filles étaient violés ou emportés pour être vendus. Par deux fois, en 1911 et 1912, le mellah de Fez fut mis à sac par le tabor du sultan et la populace.

Les fondouks d'esclaves n'ont disparu complètement que depuis l'institution du protectorat. La « viande », comme disaient les anciens traitants, était recueillie par les moyens humanitaires qu'on sait et amenée, à travers le désert, jusqu'à Marrakech, Fez, etc. Ces lamentables caravanes devaient abandonner en route 60 pour cent au moins de leur troupeau humain...

Ni les biens, ni les personnes n'étaient garantis. Le makhzen, ej le répète, avait assez à faire de percevoir les impôts dont le taux n'était fixé que par sa force de compression et la capacité contribuable de ceux qu'il pouvait réduire à merci. Si le nettoyage n'avait pas été complet, toute autre bande, à ses risques et périls, pouvait s'attribuer les restes. Nulle police n'était en mesure de s'y opposer.

Le spirituel était à l'avenant du temporel.

Dans le Maghreb, l'islam était en pleine décomposition. C'est qu'il ne s'alimente jamais que de ses conquêtes. Il faut au musulman un esclave qui travaille pour lui et une terre nouvelle qu'il n'a pas encore stérilisée. « Tout pays conquis par les Arabes est un pays ruiné », avoue Ibn Khaldoun.

Qu'on ne s'y méprenne point. Ce ne sont pas les préceptes du Koran, dont beaucoup sont d'une haute sagesse, qu'il faut retenir; mais l'esprit général qui se dégage de la doctrine et de ses pratiques. « Vous les chrétiens, disait un musulman à M. André Chevillon, pratiquez le précepte du travail, lequel est dans le Koran et, tu le sais, n'est pas dans l'Evangile. » Les formules, c'est de la littérature. L'âme d'une race ne s'exprime que dans et par une doctrine d'enseignement.

Or, cette religion n'en appelle qu'aux sens. C'est, somme toute, une synthèse basement matérialiste. « J'aime trois choses, dit Mahomet: les femmes, les parfums, la prière, mais surtout la prière. » Et cette prière n'est qu'une extase voluptueuse.

Certes, la civilisation raffinée qui, au moyen âge, fit resplendir l'Espagne d'un éclat qu'elle n'a jamais retrouvé depuis, ne fut pas sans grandeur. L'université de Cordoue, entre autres, eut alors une réputation mondiale. Au treizième siècle, plusieurs dignitaires de l'Eglise, dont deux devinrent papes, allèrent s'y instruire des sciences d'observation. Mais, pour Rome, ces sciences n'avaient d'arabes que la langue. Les deux vertus de l'islam, c'est sa langue qui le propage et son monothéisme simpliste qui lui recrute des fidèles.

Quoi qu'il en soit, au Maroc, il ne reste plus rien de cette civilisation, les sciences dites arabes mêmes sont oubliées.

C'est à Fez que se réfugia, après la chute de Grenade la haute culture arabe. Aujourd'hui, son université de Karouyne, qui fut la rivale de Cor-

LA POLITIQUE

A Genève

La Société des Nations (conglomérat chimérique enfanté par Wilson) a repris ses travaux sur ce sujet sempiternel: le désarmement général.

Les dix puissances composant le Conseil de la S. D. N. ont invité à se joindre à elles, dès le 15 février prochain: l'Allemagne, les Etats-Unis, la Russie, la Bulgarie, la Finlande, la Roumanie, la Pologne, les Pays-Bas, la Yougo-Slavie.

La France sera représentée par M. Paul Boncour.

Sept questions ont été élaborées par le Conseil. Elles sont toutes objectives et ont pour but de situer la véritable action de la S. D. N. C'est proprement une entente préalable sur l'acceptation du terme armement, et autres définitions de ce genre ayant trait aux futures opérations.

Ces questions sont assez opportunes; malheureusement elles offrent un admirable sujet à controverses, et même à embûches oratoires... alors qu'une bonne foi entière, est, d'une façon générale, indispensable pour obtenir une base de discussion équitable.

C'est là, du reste, que réside le point faible de tout l'organisme de la S. D. N., la précarité du système qui le rend absurde. Ses visées sont admirables, dans le domaine théorique, s'entend. Car dans le domaine pratique, hélas! Les gens de Genève sont peut-être remplis de bonne volonté; mais ils manquent à la fois d'expérience diplomatique et de psychologie.

Car les problèmes qu'ils essayent de résoudre sont attachés aux ambitions des hommes, au particularisme des nations par des ramifications inextricables: ce qui les rend, en fait, insolubles.

Le plan de la S. D. N. suppose tous les hommes loyaux et justes. Ceci est encore du domaine de la rêverie. Nous en avons fait l'expérience, il y a onze ans! Une expérience qui nous donne le droit d'être exigeants sur l'excellence du système que voudront bientôt nous faire adopter les pacifistes de toutes essences.

Quelles seront pour la nation qui acceptera la limitation des armements, les garanties effectives de réciprocité de la part des nations voisines?

Arbitrage... Commission de contrôle... Voilà les organes dont on peut suspecter, à bon droit la parfaite efficacité. Encore une fois, ils ne peuvent exercer, le cas échéant, qu'une coercition toute platonique.

Et, devant les épouvantables catastrophes qui peuvent résulter d'une déloyauté non réprimée, on est bien forcé de condamner les projets de la S. D. N. comme étant utopie malfaisante et dangereuse.

La France n'a plus de flotte, mais si lui reste son armée. En aliéner l'indépendance serait un suicide; le sang de millions de Français, l'envahissement et l'annexion de notre territoire seraient les conséquences presque immédiates de cet acte criminel.

Nos politiciens démagogues et internationalistes auront du reste bientôt atteint ce résultat et sans paralyser à Genève nos moyens de résistance; du train dont ils mènent les affaires de la France, nous courrons à une nouvelle catastrophe. Ce n'est, pour le moment, qu'un sursis de quelques années que nous accorde la République avant de nous remettre sur le dos le sac et le fusil.

Anciens combattants, et vous, fils des victimes de l'impérialisme démocratique qui nous amena la tuerie de 1914-1918, la véritable solution pacifiste, la seule qui diet le bon sens, la voilà: profitez de ce répit pour renverser le nouveau Moloch, la sanglante idole républicaine.

Si non, préparez les musettes du départ pour la prochaine « dernière guerre ».

Celle-là, en effet, sera bien la dernière.

titue pas un remède efficace. Elle peut retarder quelque peu la chute, non la conjurer.

Au sujet de la proposition des industriels du Nord

Les propositions faites par M. Delesalle au nom des industriels du Nord font verser beaucoup d'encre; de même qu'elles suscitent l'enthousiasme de certains partis. On a admiré de geste. Hum! En tous cas, ces propositions n'en demeurent pas moins intéressantes à nombre de points de vue.

Elles constituent d'abord une heureuse innovation opposée aux solutions gouvernementales du problème financier (qui sont toutes basées sur de nouveaux impôts, de nouvelles taxes et autres tours de pince-maillles).

Elles montrent ensuite que l'industrie française est plus puissante que jamais malgré les difficultés sans nombre que soulèvent pour elle la situation monétaire et l'instabilité des cours; que son crédit est colossal; qu'elle peut contribuer efficacement et même assumer la charge de remettre sur pied les finances du pays; enfin, que, le pouvant, elle est disposée à le faire.

Quant aux conditions suggérées elles sont malheureusement moins satisfaisantes. Même nuisibles actuellement. Qu'on me comprenne. Un emprunt extérieur est une solution qui peut donner de bons résultats. Mais à condition d'en faire un usage circospect et efficace. Or, le gouvernement actuel en est totalement incapable. Voyez la gabegie gouvernementale! Voyez les scandales, les gaspillages, les concussions, les complaisances, la stupidité, l'incapacité, la corruption qui président à toutes les actions des parlementaires actuels. Non. Un emprunt aurait actuellement pour but d'alourdir notre Dette Extérieure au profit du gachis républicain; la chute n'en serait que passagèrement retardée.

Alors? dira-t-on. Eh bien, il faut changer de système; c'est-à-dire de régime. Chercher à combler les coffres de la République c'est vouloir remplir un seau qui n'a plus de fond.

D. AGUILLON.

E. DONY & C^{IE}
25-27, Rue des Gras, 25-27
CLERMONT-FERRAND

DEMANDEZ LE RÈGLEMENT
DE NOTRE CONCOURS DE MOTS CROISÉS

Heureusement que veillaient
les Libres-Penseurs Thiernois!

On n'a pas oublié les récentes manœuvres de certain clan socialiste pour l'instauration en France d'une dictature prolétarienne au profit du consortium Blum, Boncour et Renaudel. On connaît également les tractations des démagogues d'extrême-gauche avec la haute finance et en particulier avec la Banque Finaly. On sait enfin par quels cyniques coups de bourse

français taillable et corvéable à perpétuité.

« Le fascisme rouge c'est toute la collectivité des travailleurs honnêtes, suant, trimant et se serrant, chaque jour d'un nouveau cran, la ceinture pour l'engraissement d'un troupeau de fonctionnaires oisifs et sans utilité.

« Le fascisme rouge, c'est tout un peuple libre n'ayant plus à se mettre sous la dent que des os de turcs fanatiques.

« La France a assez de cette viande-là. Que les Libres-penseurs du Puy-de-Dôme veuillent bien lui fournir un autre fricot.

« A bas tous les fascismes!

« Démagogues hypocrites, à bas les masques réactionnaires!

« Et f..... nous la paix par dessus le marché!

Honneur à la section thiernoise des Libres-Penseurs du Puy-de-Dôme! Elle veille, elle a jeté le cri d'alarme. Le fascisme peut venir. Ceux qui auront lu sa motion, dont nous n'avons pas à garantir l'authenticité, dormiront tranquilles. Les Libres-Penseurs thiernois sont à la page... comme les oies du Capitole!

R. MERCIERE.

Aux Villes du Centre
ÉTRENNES UTILES ET JOUETS

Salutaires Conseils à M. Marcombes

Veut-on construire à Clermont? Une autorisation préalable est nécessaire. Qui la donne? Nous ne savons; qui en est responsable? Le Maire. La dite autorisation devrait nécessairement comporter des obligations générales et détaillées d'esthétique et de méthode. Or, il s'est produit de graves lacunes dans cet ordre de faits. Que de laideurs se sont édifiées dans la périphérie de Clermont! Croyez-vous qu'on n'aurait pas pu donner satisfaction aux intéressés sans laisser naître ces macabres cités? A qui la faute? Peu de gens vous accusent; et presque tout le monde s'accorde à en rejeter la responsabilité sur vos collaborateurs fanfarons et irresponsables qui ont occupé tout le pouvoir municipal, au grand détriment des intérêts généraux mais non du leur particulier.

Vous pincez la lèvres pour dire que vous n'êtes l'esclave de personne dans votre entourage? Attention, M. Marcombes, des faits nombreux protestent contre cette manière d'interpréter les choses et les actes.

Voyons! êtes-vous libre, ainsi que vous le prétendez? ou esclave comme le public le craint? On vous a

Les Sauveurs!

Page d'Histoire à l'usage des petits enfants et des autres

De l'immeuble bien connu qu'il habite rue Franklin à Paris, le Tigre vient de sortir... Il est croisé sur le trottoir par M. de la Bitordie et son jeune fils, élève au collège de Vaugirard. Et la conversation suivante s'engage à l'occasion de cette rencontre, entre M. de la Bitordie et petit Paul.

M. de la BITORDIE. — (Après avoir salué respectueusement M. Clémenceau). Tu l'as vu, mon Paul, tu l'as vu?...

Petit PAUL. — Ce petit vieux, avec sa grosse moustache blanche?

M. de la BITORDIE. — Oui, lui-même... C'est M. Clémenceau!...

Petit PAUL. — Qu'a-t-il fait, papa, ce Monsieur Clémenceau pour que tu l'aies salué si bas? J'ai bien senti, lorsque tu m'as pincé le bras afin que je salue à mon tour...

M. de la BITORDIE. — Ce vieillard, mon enfant, a sauvé la France!

Petit PAUL. — Comme Jeanne d'Arc?

M. de la BITORDIE. — Parfaitement.

Petit PAUL. — Mais pourquoi, petit père, ne l'a-t-on pas brûlé comme Jeanne d'Arc?

M. de la BITORDIE. — Ce nouveau sauveur de la France fut plus maltraité encore, mon enfant. Le bûcher était un piédestal. Et si les Anglais ont voulu y faire monter Jeanne d'Arc, c'est pour permettre à l'Eglise d'en faire une sainte, la sainte de la patrie française. Mais lui... le pauvre grand homme!...

Petit PAUL. — Que lui a-t-on fait, papa?

M. de la BITORDIE. — Ce qu'on lui a fait paraît plus ignominieux? Après qu'il eut sauvé la France avec l'aide de Foch et de ses poilus, on l'a mis à la porte, comme un mauvais domestique.

Petit PAUL. — O les méchants Anglais. Ils n'ont pas changé.

M. de la BITORDIE. — Ce ne sont pas les Anglais qui ont chassé ce bon serviteur de la Patrie...

Petit PAUL. — Qui donc alors?

M. de la BITORDIE. — Ce sont les Français eux-mêmes les gens du Bloc national. Ces Messieurs trouvaient son autorité trop dure. Ils ont pensé que l'honneur de la France avait été

bien, petit Paul, la pensée de se débarasser du boulet de la victoire.

Petit PAUL. — Les misérables!

M. de la BITORDIE. — Et pour faire plaisir aux Anglais jaloux de la France, et pour mériter les bonnes grâces des Boches, ils ont désarmé notre pays, ils ont abandonné l'un après l'autre à nos ennemis tous les avantages de la victoire. Et la France victorieuse est devenu aussi malheureuse, aussi pauvre qu'un pays vaincu!... Des fripouilles, mon Paul, des fripouilles!

Petit PAUL. — Mais la France, Papa, a puni ces méchants maîtres.

M. de la BITORDIE. — La France les punira certainement un jour. Et ce sera justice. Mais pour l'instant, c'est la France qui expie le choix de ses nouveaux maîtres.

C'est la France, mon petit, qui fait pénitence...

Petit PAUL. — Comment cela, Papa!

M. de la BITORDIE. — C'est le le Boche vaincu qui devrait payer les frais de la guerre. Or, c'est la France victorieuse que les gens du Bloc National et du Cartel ont condamnée à payer. Tous les jours, on lève donc de nouveaux impôts, tous les jours on rançonne le pays. Ah! ces impôts sans fin... demain, mon enfant, on imposera ta tartine de confiture.

Petit PAUL. — Je renonce à la confiture.

M. de la BITORDIE. — Tu aurais bien tort de t'en priver car les gens du Cartel mangeraient la confiture à ta place pour te laisser du pain sec.

Petit PAUL. — Je vois, Papa, que M. Clémenceau a perdu son temps en voulant sauver la France.

M. de la BITORDIE. — Evidemment, puisque la France a aujourd'hui le sort d'un pays vaincu.

Petit PAUL. — Comme c'est triste!

M. de la BITORDIE. — Infiniment triste. Mais les hommes de demain seront, je l'espère, meilleurs et plus heureux que les hommes d'aujourd'hui Et tu sera de ces hommes mon Paul, de ceux qui relèveront les ruines et qui sauveront la France, à leur tour.

Petit PAUL. — Tout de même Papa. Les sauveurs n'ont pas de change. On les brûle.... Et, quand on ne les brûle pas..

M. de la BITORDIE. — On les f..... à la porte!

LE MASQUE DE VELOURS.

synthèse brossée matérialiste. « J'ai une trois choses, dit Mahomet: les femmes, les parfums, la prière, mais surtout la prière. » Et cette prière n'est qu'une extase voluptueuse.

Certes, la civilisation raffinée qui, au moyen âge, fit resplendir l'Espagne d'un éclat qu'elle n'a jamais retrouvé depuis, ne fut pas sans grandeur. L'université de Cordoue, entre autres, eut alors une réputation mondiale. Au treizième siècle, plusieurs dignitaires de l'Eglise, dont deux devinrent papes, allèrent s'y instruire des sciences d'observation. Mais, pour Renan, ces sciences n'avaient d'arabe que la langue. Les deux vertus de l'Islam, c'est sa langue qui le propage et son monothéisme simpliste qui lui recrute des fidèles.

Quoi qu'il en soit, au Maroc, il ne reste plus rien de cette civilisation, les sciences dites arabes mêmes sont oubliées.

C'est à Fez que se réfugia, après la chute de Grenade la haute culture arabe. Aujourd'hui, son université de Karouyine, qui fut la rivale de Cordoue et dont la mosquée peut contenir 20.000 fidèles, n'enseigne plus à ses trois cents tolbas que la grammaire, la logique, la lexicographie, le droit, la théologie. Les sciences positives sont proscrites. Ce prétendu savoir, comme la foi d'ailleurs, se réduit à un psittacisme imbécile qui est le suicide d'une intelligence déjà bien affaiblie par de précoces excès sexuels.

Les monuments les plus vénérables, palais, médersas, mosquées, etc., s'effritaient. L'Islam n'a même plus le respect de son passé glorieux. Il tue, il n'anime point. Il ne peut même maintenir. Il dépérit s'il ne puise pas sa vie ailleurs. C'est un parasitisme.

Chez le bigot fâsi qui s'exhibe avec son tapis de prière sous le bras, la foi n'est qu'une attitude qui ne trompe même plus les autres bigots. Mais le fanatisme xénophobe, sous l'obséquiosité et les mielleuses paroles, n'en couve pas moins. Il n'attend que l'occasion, comme en 1912, de se déchaîner. Il suffit, pour le Marocain arabisé, de n'y courir aucun risque.

Religion sans clergé, l'Islam n'a pas de direction. Aussi, dans la grande masse du peuple, se mélange-t-il de fétichisme et en proportion de l'arabisation plus récente et moins profonde. Pour le Berbère, c'est l'anthropologie qui domine. Quoique chérif et khalife, il est certain que le sultan est moins vénéré que le plus humble des aneflous détenteurs du pouvoir magique d'une baraka.

Ces notes indiquent assez ce que pouvait être la société marocaine avant l'intervention française. M. André Chévrillon rapporte qu'à Fez même, alors, on entendait répéter dans les souks: « N'importe quoi plutôt que le makhzen actuel! Tout, même un gouvernement de youdis! »

Et des Marocains ne pouvaient vraiment dire plus.

Georges DEHERME.

une fois, ils ne peuvent exercer, le cas échéant, qu'une coaction toute platonique. Et, devant les épouvantables catastrophes qui peuvent résulter d'une déloyauté non réprimée, on est bien forcé de condamner les projets de la S. D. N. comme étant utopie malfaisante et dangereuse.

La France n'a plus de flotte, mais il lui reste son armée. En aliéner l'indépendance serait un suicide: le sang de millions de Français, l'envahissement et l'annexion de notre territoire seraient les conséquences presque immédiates de cet acte criminel.

Nos politiciens démagogues et internationalistes auront du reste bientôt atteint ce résultat et sans paralyser à Genève nos moyens de résistance; du train dont ils mènent les affaires de la France, nous courrons à une nouvelle catastrophe. Ce n'est, pour le moment, qu'un sursis de quelques années que nous accorda la République avant de nous remettre sur le dos le sac et le fusil.

Anciens combattants, et vous, fils des victimes de l'impérialisme démocratique qui nous amena la tuerie de 1914-1918, la véritable solution pacifiste, la seule que dictent le bon sens, la voilà: profitez de ce répit pour renverser le nouveau Moloch, la sanglante idole républicaine.

Sinon, préparez les musettes du départ pour la prochaine « dernière guerre ».

Celle-là, en effet, sera bien la dernière.

Un mythe: l'Union Sacrée

La récente crise ministérielle, qui faillit être sans issue, le passage aux Finances de Loucheur — qui en 13 jours fit dégringoler les changes au point que la livre monta de 124 à 137, soit 1 franc de hausse par jour de ministère — l'instabilité du cabinet actuel, le gouffre béant du déficit, la menace d'impôts écorçants, la situation désastreuse en un mot où le Gouvernement des gens de Gauche a amené la France, soulève en ce moment une extrême inquiétude dans tout le pays.

La presse politique — même celle qui a préconisé l'avènement au pouvoir des ouvriers de notre ruine — devant l'imminence du péril réclame l'Union Sacrée. Seulement chacun le veut au profit de son parti, ce qui la rendra fatalement irréalisable.

M. Pierre Bertrand, dans le *Quotidien*, réclame l'Union Sacrée au profit du Cartel, naturellement. « Le régime est en jeu, le pays est en jeu » dit-il. Pour M. Pierre Bertrand et ses amis, le régime passe avant le pays: nous le constatons encore une fois.

Pour les libéraux, l'Union Sacrée est aussi une combinaison ministérielle avec le père noble Millerand, le grand premier rôle François Marsal et d'autres figurants de moindre importance... Voilà le remède qu'ils ont trouvé!

L'Ere Nouvelle réclame une dictature socialiste. Nous savons que ces messieurs ont grande envie d'instaurer un petit Tribunal Révolutionnaire à l'instar des Grands Ancêtres. Leur remède aux maux actuels de la France serait de tuer le malade pour l'empêcher de souffrir.

Gustave Hervé demande une dictature dans la République et un dictateur qui serait Gustave Hervé. Georges Valois demande une dictature tout court et un dictateur qui serait Georges Valois. Tous réclament pour cela aux Français l'Union, l'Union Sacrée.

Et qu'entendent-ils alors par là? L'Union Sacrée qui, pendant la guerre, fut réalisée par la force des choses, on peut le dire, était un compromis entre les politiques modérées et extrémistes. La conciliation fut imposée par la situation extrêmement spéciale et dangereuse du moment.

Maintenant, il n'en est pas de même, loin de là. Jamais les partis n'ont tenu aussi à leur intégrité, jamais ils n'ont été aussi près, non pas de faire de mutuelles concessions mais de s'entre-déchirer pour l'obtention ou la conservation du pouvoir.

Dans ces conditions, l'Union Sacrée ne peut être réalisée. Du reste, elle ne caus-

25-27, Rue des Gras, 25-27
CLERMONT-FERRAND

DEMANDEZ LE RÉGLEMENT
DE NOTRE CONCOURS DE MOTS CROISÉS

Heureusement que vieillait
les Libres-Penseurs Thiernois!

On n'a pas oublié les récentes manœuvres de certain clan socialiste pour l'instauration en France d'une dictature prolétarienne au profit du consortium Blum, Boncour et Renaudel. On connaît également les tractations des démagogues d'extrême-gauche avec la haute finance et en particulier avec la Banque Finaly. On sait enfin par quels cyniques coups de bourse sont aujourd'hui spoliés au bénéfice de la bande à Loucheur tant de petits rentiers trop confiants! Ces faits sont dans toutes les mémoires, ils ne pouvaient donc laisser indifférents les nobles esprits que groupe la Fédération des libres penseurs du Puy-de-Dôme.

La section de Thiers s'est émue particulièrement de toutes ces tentatives à tendance impérialiste et ploutocratique. Et pour compléter l'ordre du jour qu'elle a eu l'honneur de présenter au congrès du 20 décembre, elle a joint la motion suivante adoptée par une acclamation unanime, mais dont la presse départementale a oublié sans doute de faire état (?)

« Après avoir protesté énergiquement contre les menées du fascisme représenté par l'éternelle alliance du coffre-fort, du sabre et du goupillon, les Libres-Penseurs du Puy-de-Dôme décident à l'unanimité, de prendre également position contre la nouvelle et inqualifiable alliance de la finance internationale et de tous les exploités d'extrême-gauche.

« Ils tiennent surtout à mettre en garde le pauvre peuple, berné par tous les profiteurs de l'assiette au beurre, contre les tendances cyniques du fascisme rouge.

« Pas de fausses étiquettes!
« Le fascisme rouge n'est autre chose que l'inquisition politique et fiscale.

« Le fascisme rouge, c'est le citoyen

Angle rue Neuve
et rue des Gras

A LA PARISIENNE

Angle rue Neuve
et rue des Gras

ACTUELLEMENT
EXPOSITION DE CADEAUX POUR LES FÊTES

Maroquinerie, Articles de Fumeurs
Parfumerie, Articles de Toilette, Eventails
Bijouterie fantaisie, Orfèvrerie

qui en est responsable? Le maire. La dite autorisation devrait nécessairement comporter des obligations générales et détaillées d'esthétique et de méthode. Or, il s'est produit de graves lacunes dans cet ordre de faits. Que de laideurs se sont édifiées dans la périphérie de Clermont! Croyez-vous qu'on n'aurait pas pu donner satisfaction aux intéressés sans laisser naître ces macabres cités? A qui la faute? Peu de gens vous accusent; et presque tout le monde s'accorde à en rejeter la responsabilité sur vos collaborateurs fanfarons et irresponsables qui se servent de vous pour accaparer tout le pouvoir municipal, au grand détriment des intérêts généraux mais non du leur particulier.

Vous pincez la lèvres pour dire que vous n'êtes l'esclave de personne dans votre entourage? Attention, M. Marcombes, des faits nombreux protestent contre cette manière d'interpréter les choses et les actes.

Voyons! êtes-vous libre, ainsi que vous le prétendez? ou esclave comme le public le craint? On vous a imposé des adjoints payés par les contribuables alors que tant d'autres auraient rempli les mêmes fonctions pour rien comme par le passé. Pourquoi avez-vous accepté ces combinaisons malheureuses pour la ville? Etiez-vous libre ou esclave à ce moment? Dans les affaires de Montferrant êtes-vous libre ou esclave?

Lorsque tout récemment le Conseil a décidé de donner à certaines rues de Clermont les noms les plus malodorants des socialistes récents, est-ce à contre cœur ou avec plaisir que vous avez adhéré à ce scandale? Est-ce vous qui avez proposé le nom de Claussat? Si non? Rien dans vos entrailles ne s'est réveillé pour soulever votre indignation? C'est drôle, pénible et triste et tout cela fait douter pire encore pour l'avenir.

Voilà des raisons qui font croire que vous êtes sous une dépendance fâcheuse, pernicieuse et redoutable pour Clermont. Prochainement, nous vous dirons que les honnêtes gens vous conservent encore et malgré tout de grandes sympathies, en raison de beaucoup de qualités de votre caractère, mais vous ferez bien de lâcher au plus tôt l'entourage malfaisant qui ne demande que votre perte et la nôtre. Réfléchissez bien et songez que ce ne sont pas des ennemis qui vous parlent.

A bientôt d'autres dures vérités.

L. de C.

glais ont voulu y faire monter Jeanne d'Arc, c'est pour permettre à l'Eglise d'en faire une sainte, la sainte de la patrie française. Mais lui... le pauvre grand homme!...

Petit PAUL. — Que lui a-t-on fait, papa?

M. de la BITORDIE. — Ce qu'on lui a fait paraît plus ignominieux? Après qu'il eut sauvé la France avec l'aide de Foch et de ses poilus, on l'a mis à la porte, comme un mauvais domestique.

Petit PAUL. — O les méchants Anglais. Ils n'ont pas changé.

M. de la BITORDIE. — Ce ne sont pas les Anglais qui ont chassé ce bon serviteur de la Patrie...

Petit PAUL. — Qui donc alors?

M. de la BITORDIE. — Ce sont les Français eux-mêmes, les gens du Bloc national. Ces Messieurs trouvaient son autorité trop dure. Ils ont pensé que l'homme dont le courage avait sauvé la France n'avait pas assez de sagesse pour la bien gouverner...

Petit PAUL. — Est-ce qu'ils ont mieux gouverné la France que M. Clemenceau?

M. de la BITORDIE. — Ils ont cru, en effet, qu'ils seraient plus habiles. Mais pour remplacer M. Clemenceau, le Bloc national n'a trouvé que des bavards, des incapables ou des faibles.

Petit PAUL. — Et c'est ceux-là, papa qu'on a brûlés, à la place de M. Clemenceau?

M. de la BITORDIE. — Il y a une justice, même dans ce monde, mon cher petit Paul, ceux qui ont chassé M. Clemenceau ont été chassés à leur tour.

Petit PAUL. — Et les hommes qui ont remplacé les gens du Bloc national ont alors rappelé M. Clemenceau?

M. de la BITORDIE. — Point du tout. Car ils détestaient M. Clemenceau encore plus que les gens du Bloc national, lesquels étaient, malgré tout, très patriotes. Leur crime fut bien plus grand.

Petit PAUL. — Mais qu'ont-ils pu faire?

M. de la BITORDIE. — Les héritiers du Bloc national, qui s'appellent *Cartellistes*, se conduisirent comme des malfaiteurs. Oui, mon enfant, des malfaiteurs! La victoire gagnée par Clemenceau et les poilus du Foch étaient pour eux « un boulet ». Ils n'ont eu qu'une pensée, tu m'entends

M. de la BITORDIE. — Evidemment, puisque la France a aujourd'hui le sort d'un pays vaincu.

Petit PAUL. — Comme c'est triste!

M. de la BITORDIE. — Infiniment triste. Mais les hommes de demain seront, je l'espère, meilleurs et plus heureux que les hommes d'aujourd'hui. Et tu sera de ces hommes mon Paul, de ceux qui releveront les ruines et sauveront la France, à leur tour.

Petit PAUL. — Tout de même Papa. Les sauveurs n'ont pas de chance. On les brûle. Et quand on les brûle pas...

M. de la BITORDIE. — On les f... à la porte!

LE MASQUE DE VELOURS.



Semaine Catholique

Sous forme de Congrès, pour le retour des Nations et des Peuples et de l'Ordre Social tout entier à Dieu, à Jésus-Christ, à la Sainte-Eglise.

Nous appelons l'attention sur le congrès qui doit se tenir à Paris, salle d'Horticulture de France, 84, rue de Grenelle, sous la Haute Présidence de S. E. le Cardinal Dubois.

Il est plus que temps que l'on envisage de face la situation actuelle. Le désordre devient, chaque jour, plus menaçant; la paix n'est pas rendue aux Nations. A d'aussi grands maux, il n'y a qu'un remède: le retour franc et loyal de tous les Pays et de toute Société à Jésus-Christ.

Puisse chacun le comprendre! Puisse chacun contribuer à l'œuvre de restauration de l'Ordre Social en Jésus-Christ!

La Ligue Apostolique, fondée et approuvée par les Papes Benoît XV et Pie XI tiendra son Congrès, les 1^{er}, 2, 3 et 4 février 1926.

Elle veut manifester au monde entier qu'en dehors de Dieu et de Jésus-Christ, tout est perdu; qu'en Dieu et en Jésus-Christ tout est sauvé.

Prière d'envoyer les adhésions et les demandes de renseignements au Bureau de la Ligue Apostolique, 88 bis, boulevard de la Tour-Maubourg, Paris VII^e.

LES PETITES ANNONCES
du SOLEIL d'Auvergne
sont les plus lues
et les MOINS CHÈRES

VITICULTURE
FRITERIE
POISSONNERIE
rotisserie
restaurant
10
Rue Lelour d'Avranches
CLERMONT

LE SOLEIL D'AUVERGNE AGRICOLE

LA POLITIQUE ET L'AGRICULTURE

Les intérêts agricoles et l'incidence de l'impôt

Les contribuables qui paient l'impôt sont-ils ceux qui le supportent réellement; ou bien, par le jeu de l'incidence, les contribuables peuvent-ils rejeter sur d'autres, sur tout le monde au besoin, le fardeau qu'on veut leur faire porter?

C'est cela le problème de l'incidence des taxes. En vain le législateur cherche-t-il à atteindre telle ou telle catégorie de citoyens, et à lui faire payer un impôt! Les lois économiques sont plus puissantes que la volonté des hommes, et celui qui est visé par une taxe ne la supporte pas effectivement. A l'inverse, ceux qui ne paient pas l'impôt le supportent sans qu'ils s'en aperçoivent, et sans que le législateur puisse s'opposer à une incidence qu'il ne connaissait pas, ou qu'il dissimulait en pleine connaissance de cause!

Voulez-vous quelques exemples pour illustrer notre démonstration? En voici:

On a imposé l'alcool, et le droit est exigible à la sortie de l'usine. Celui qui paie est connu; c'est le fabricant d'alcool. Mais le fabricant vend la marchandise en tenant compte du droit qu'il a acquitté, dont il a fait l'avance; en fin de compte, c'est l'acheteur qui supporte l'impôt, bien que les agents du fisc ne lui aient rien demandé personnellement.

Même incidence quand il s'agit du sucre, de la bougie, du vinaigre, etc., etc... Le fabricant paie, mais il met l'impôt sur la facture!

Une taxe sur le revenu des terres peut être rejetée sur le consommateur des produits agricoles; cette incidence est possible. L'impôt foncier acquitté par le fermier qui paie est le plus souvent supporté par le propriétaire et réduit simplement le fermage que le locataire verserait s'il n'était pas forcé d'acquiescer à la contribution foncière.

On a dit, dans ce cas, c'est l'agriculteur qui paie, donc il supporte; et pourtant il paie bien, mais sans supporter, s'il tient compte de l'impôt en versant le fermage.

L'incidence est donc obscure, mais en réalité elle est contraire aux prévi-

sions du législateur. C'est pourtant l'agriculteur, le fermier qui supporte une augmentation d'impôt foncier quand il s'est engagé d'avance à verser cette taxe au lieu et place du propriétaire.

Ainsi, on vient, il y a quelques jours, de faire subir une majoration de 50 o/o à la contribution foncière des terres. Tous les petits propriétaires qui cultivent leurs biens vont la supporter, et en outre elle sera mise à la charge des locataires si ceux-ci ont pris l'engagement de la payer en vertu de leurs baux. Ce sera bel et bien une taxe sur les profits agricoles, alors que le législateur n'a pas visé expressément ces bénéficiaires.

Mais, il y a plus à dire à propos de l'incidence! La surcharge de 50 p. cent qu'on vient de voter et qui s'applique aux bénéfices industriels et commerciaux ne paraît pas intéresser les agriculteurs.

L'augmentation de l'impôt constitue une charge du prix de revient, et c'est l'acheteur des campagnes qui la paiera réellement sans qu'il s'en doute, sans que le législateur ait voulu, — ou paru vouloir — frapper l'agriculteur.

Qu'on le veuille ou non, les impôts sont toujours éparpillés et diffusés entre les contribuables. Le jeu de l'incidence déjoue les calculs et, somme toute, réalise, dans beaucoup de cas, une répartition équitable des charges. Ceux qui seraient accablés sont déchargés, au moins en partie; ceux qui ne paraissent pas supporter l'impôt doivent cependant l'acquitter partiellement. C'est ce qui va se passer pour les agriculteurs.

L'intérêt de l'agriculteur est de voir diminuer la charge des impôts qui frappent les diverses catégories de contribuables.

C'est ce que nous fait comprendre le bon sens, c'est ce que prouve l'expérience.

D. ZOLLA.

(Le Paysan de France).

Chronique Agricole

LE PROBLEME DE LA MAIN D'ŒUVRE AGRICOLE. — L'ETAT ET LA MAIN D'ŒUVRE ETRANGERE.

Le problème de la main-d'œuvre agricole se pose actuellement avec plus de gravité que jamais surtout dans notre département. Là il est possible actuellement vriers agricoles. Quelques journaliers restent dire qu'il n'existe presque plus d'ouvriers, 1 ou 2 par village, et de plus en plus nous voyons se répandre l'entraide au moment des gros travaux. L'emploi des machines, très accru au cours de ces dernières années, a pu pallier, dans une certaine mesure à cette crise; des procédés de nettoyage des terres, tels que pulvérisation à l'acide sulfurique sur les céréales, de solutions salées sur les betteraves, peuvent encore y aider en diminuant la nécessité du binage à la main qui peut être remplacé par celui à la machine. Malgré ces efforts de nos agriculteurs vers un meilleur rendement de leur temps et de leurs forces, il n'en demeure pas moins vrai que le manque d'ouvriers, principalement dans la moyenne culture est une cause importante de la diminution de la culture des plantes sarclées; et dans les régions de montagne, d'une utilisation rationnelle des hauts pâturages. Sans compter que l'agriculteur ne trouvant pas d'ouvriers, obligé de faire lui-même chaque jour, tous les travaux de passage et d'entretien prend en dégoût ce métier qui de plus en plus absorbe son temps et ses forces d'une façon tyrannique.

Tout ce que l'on peut dire à ce sujet est vain si l'on ne veut pas envisager les moyens d'y remédier. Il n'y a pour cela qu'une solution: améliorer le sort de l'ouvrier agricole, avec la base d'égalité de salaire entre l'agriculture et l'industrie, et l'égalité d'assurances contre les risques avec une réglementation appropriée des heures de travail, avec surtout une amélioration du logement, du couchage, des conditions de vie et la possibilité, pour l'ouvrier agricole de fonder un foyer. Ce foyer, il faudra l'aider, s'il y a des enfants, des caisses de compensation familiales seront donc les bienvenues.

Il est vraiment triste que dans cette rubrique nous soyons toujours amenés à répéter les mêmes choses! Mais il faut reconnaître que nous sommes, sous tous les points de vue, très en retard sur l'étranger. Nous avons vu, dans cette question, le rôle néfaste joué par la bourgeoisie libérale au pouvoir de 1919 à 1924. Elle s'est montrée incapable d'envisager, cette question d'une façon suivie; elle n'a su que s'opposer à tous les projets sans exception ayant pour but l'amélioration du sort de l'ouvrier agricole. Ce n'est pas la faire de la démagogie, c'est défendre l'intérêt vital de l'agriculture de notre pays.

On peut, il est vrai, utiliser la main-d'œuvre étrangère; mais là encore, par suite de la faiblesse des gouvernements actuels, nous ne trouvons dans une situation grave qui peut rapidement devenir dangereuse.

Actuellement, le paysan français paye très cher pour faire venir des ouvriers polonais, serbes, lithuaniens. Ces ouvriers, munis d'un contrat d'un an, n'étant soumis à aucune surveillance, ni à aucune discipline, ont pris l'habitude générale de considérer ces contrats comme nuls et s'empressent, dès qu'ils en ont l'occasion, de se débaucher pour aller travailler dans l'industrie ou à la ville.

Là encore l'impuissance de la législation du bloc national a été absolue et le mal est devenu si profond qu'on se demande s'il est aujourd'hui possible d'y porter remède. C'est actuellement le paysan français presque seul qui paye les frais de voyage de milliers d'ouvriers étrangers

L'Ensilage des Fourrages

Avantages et Inconvénients. --- Sa réalisation

Le procès de l'ensilage. — L'ensilage des fourrages a ses détracteurs et ses partisans.

De longue date, les cultivateurs pratiquent l'ensilage des racines et tubercules, ainsi que des résidus industriels (pulpes, drèches, marcs de raisin, etc.) L'insuffisance des locaux ou les mauvaises odeurs commandent alors de recourir à l'ensilage. D'ailleurs la chose en soi ne présente aucune difficulté. Il n'en est pas de même des fourrages et la technique pour réussir une bonne conservation repose sur des données scientifiques qui éloignent le cultivateur sans espoir de retour.

Cependant, dans certaines régions, quand surviennent à l'arrière-saison des pluies persistantes on a coutume d'ensiler des maïs, du sorgho ou du sarrasin. Les collets et les feuilles de betterave se conservent même en excellent état de même que dans d'autres régions les rutabagas, les feuilles de vigne et les ramilles des feuillards.

Malgré tout, ces bons exemples ne suffisent pas pour donner à l'ensilage droit de cité dans nos exploitations car le fourrage subit plus que toute autre matière des transformations qui si elles ne sont pas bien conduites, poussent à l'élaboration de principes acides difficilement acceptés par le bétail.

Voilà ce que les cultivateurs vous diront tous.

Mais ce qu'ils ne vous diront pas, c'est qu'un ensilage bien mené est une véritable digestion, préparant pour le bétail un aliment très riche et parfaitement assimilable. La chose vaut qu'on la défende dans cet article.

La défense au point de vue technique. Ensilage doux, ensilage acide. — Tout le monde sait ce qu'on entend par ensilage des fourrages verts que celui-ci soit pratiqué dans des silos en terre, ou sur terre, qu'il s'agisse de silos en maçonnerie, en ciment armé, en plancher ou en tôle comble l'usage s'en est répandu en Amérique d'abord et ensuite dans certaines grandes exploitations de France.

Ce que l'on sait moins, c'est qu'il y a tout un ensemble de précautions à prendre pour bien réussir la conservation du fourrage.

Il faut, en premier lieu, placer la matière à l'abri de l'air. Cette prescription se traduit par la pratique de la nécessité de hacher l'herbe et découper les silos de puis on n'apportera successivement racines, elles provisions de fourrage que les nouvelles fermentations sera bien établie lorsque la masse déjà tassée. La fermentation produira aux dépens des sucres, elle fournira le gaz carbonique qui, comme on le sait, constitue une atmosphère impropre à la vie des bactéries aérobies qui décomposent les matières organiques.

Quelquefois pour mieux aseptiser le milieu, on ajoute un peu de sel au fourrage. 5 p. 1.000, on tasse à raison de 500 kil. à 800 kil. de poids au mètre carré. Enfin on peut ajouter des ferments lactiques pour favoriser la meilleure fermentation.

Le tassement est obtenu très aisément dans les silos métalliques circulaires, grâce à la haute colonne de matière qui s'y trouve. Mais on l'obtient également de manière satisfaisante dans les dispositifs en tranchée préconisés par M. Cormouls-Houlés.

En coupe le silo Cormouls-Houlés est constitué par une tranchée limitée d'un côté par une muraille verticale, de l'autre

Toute la question est donc de bien opérer pour conduire sa fabrication suivant les fins qu'on se propose. La chimie va nous donner d'ailleurs d'utiles enseignements à ce sujet.

La défense au point de vue chimique. — La chimie de l'ensilage comporte trois phases qui s'accomplissent presque simultanément: une phase physiologique, une phase ténue à respirer, c'est-à-dire qu'elle absorbe de l'oxygène pour rejeter du gaz carbonique à respirer, c'est-à-dire qu'elle absorbe que. Or celui-ci étant produit aux dépens des hydrates de carbone (sucres, amidons, féculés) il y a lieu de limiter cette phase en tassant énergiquement la masse pour que l'air n'arrive pas en quantité.

La seconde phase est déterminée par l'action des enzymes qui sont des ferments solubles analogues à ceux que l'on trouve dans les sucs digestifs de l'animal (suc gastrique). Sous l'action des enzymes, les matières protéiques ou azotées sont transformées en produits semblables à ceux qui se forment sous l'influence de la digestion dans le corps de l'animal. Cette phase dont l'importance n'échappera à personne est limitée dans son ampleur.

Il n'en est pas de même de la troisième, qui d'ailleurs chevauche la seconde. Il s'agit de la production des acides organiques due à la fois à une oxydation incomplète des hydrates de carbone et à une action bactérienne.

Trois sortes d'acide se forment ainsi: l'acide acétique, l'acide butyrique et l'acide lactique. De ces trois acides, seul l'acide lactique est intéressant. Woodmann estime que dans un ensilage bien fait, l'acide butyrique ne doit pas exister; il donne la proportion des acides qu'on doit regarder comme normale:

Acide lactique	... 0,89 0/0
Acide acétique	... 0,41 0/0
Acide butyrique	... 0,00 0/0

Dans quelle mesure est-il possible d'arriver à une composition voisine de celle qu'il indique? L'expérience n'a pas encore permis de le montrer.

Quoi qu'il en soit, le grand ennemi de l'ensilage est l'air qui favorise toute action chimique et bactérienne et le grand ami est la température qui détruit les bactéries et les germes de moisissures.

On remplira donc le silo progressivement de manière que la fermentation qui s'y établira se limite à la phase physiologique s'arrêtant à la formation de l'alcool, sans atteindre en qualité médiocre, assainissant le fourrage et le rend plus agréable pour les animaux.

La température s'élèvera à 50 ou 60° et elle limitera l'activité bactérienne qui provoque l'acidité trop prononcée.

On veillera ensuite à ce que le fourrage ne soit ni trop sec ni trop humide en laissant ressuyer pendant quelques heures les plantes fauchées par temps humide. De même, on arrosera lors du dépôt dans le silo les plantes qui auraient subi un commencement de fanage.

Ainsi on évitera les trop fortes fermentations qui occasionneraient des pertes de matière et surtout de matières utiles.

Un témoin à charge: les pertes dues à l'ensilage. — Les pertes dues au fanage ne dépassent pas 10 pour cent.

lage, mais la cellulose est mieux utilisée dans le fourrage vert que dans le fourrage ensilé.

Et maintenant le verdict. — Evidemment toutes ces considérations restent dans le domaine de la théorie et le principal intéressé n'a pas été appelé à la barre.

Eh! bien le voici. On a constaté que partout où on utiliserait des foin ensilés, les animaux avaient meilleur aspect. Le commencement de digestion commence à être apprécié par les animaux. Et, il nous est venu d'Angleterre que l'ensilage a permis de tenir un tiers en plus d'animaux qu'aurait. Certains même vont jusqu'à 50 0/0 et on a pu affirmer que 12 kil. 8 de foin provenant de 50 kil. d'herbe équivalait comme valeur nutritive à 30 kil. d'ensilage produit par 32 kil. d'herbe. Ce qui revient à dire que 84 kil. d'herbe ensilée donnerait le même résultat que 100 kil. d'herbe transformée en foin.

On a même prétendu que 60 kil. de fourrage ensilé pouvait équivaloir à 100 kil. de betteraves dans une ration.

Même en faisant la part de l'exagération de ses partisans, il n'en reste pas moins que l'ensilage ne mérite aucune des accusations portées contre lui.

On ne saurait trop en conseiller l'usage et c'est un verdict d'acquiescement.

Abel BECKERICH,
Ingénieur Agricole.

Sels de Potasse d'Alsace

Sylvinites, Chlorure, Sulfate

Leur emploi judicieux est indiqué sur toutes les terres pour toutes les cultures

Demandez tous renseignements agricoles gratuits au Bureau Régional d'Etudes sur Engrais, 29, Place de Jaude, Clermont-Ferrand.

Union des Viticulteurs du Puy-de-Dôme

Lors de la réunion du Conseil d'administration de l'Union les délégués au Congrès de Tours, organisé par la Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, ont fait le compte-rendu de cette importante manifestation, au cours de laquelle toutes les questions intéressant la viticulture ont été examinées, notamment:

- 1° Régime douanier;
- 2° Contingentement des récoltes et limitation des vignobles;
- 3° Vins nouveaux, limitation du degré;
- 4° Vinage à la cuve;
- 5° Interdiction du transport des piquettes et vins de deuxième cuvee;
- 6° Abrogation du décret du 15 août 1925.

Une délégation du Bureau de la Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, a apporté à M. le Ministre de l'Agriculture, le programme des revendications de nos viticulteurs, que la C. G. V. défendra très activement.

Le Conseil d'administration a de nouveau protesté contre les prescriptions du décret du 15 août 1925, obligeant les producteurs vendant directement aux détaillants, d'inscrire le degré des vins sur les fûts.

Cette règle ne saurait être appliquée aux vins d'Auvergne, car la vente au degré n'existe pas.

GUÉRISON DE L'ANÉMIE

Toussurs et Bronchitiques

LES

rien demandé personnellement.

Même incidence quand il s'agit du sucre, de la bougie, du vinaigre, etc., etc... Le fabricant paie, mais il met l'impôt sur la facture !

Une taxe sur le revenu des terres peut être rejetée sur le consommateur des produits agricoles; cette incidence est possible. L'impôt foncier acquitté par le fermier qui paie est le plus souvent supporté par le propriétaire et réduit simplement le fermage que le locataire verserait s'il n'était pas forcé d'acquitter la contribution foncière.

On a dit, dans ce cas, c'est l'agriculteur qui paie, donc il supporte; et pourtant il paie bien, mais sans supporter, s'il tient compte de l'impôt en versant le fermage.

L'incidence est donc obscure, mais en réalité elle est contraire aux prévi-

On ne sait donc pas si oui ou non, les impôts sont toujours éparpillés et diffusés entre les contribuables. Le jeu de l'incidence déjoue les calculs et, somme toute, réalise, dans beaucoup de cas, une répartition équitable des charges. Ceux qui seraient accablés sont déchargés, au moins en partie; ceux qui ne paraissent pas supporter l'impôt doivent cependant l'acquitter partiellement. C'est ce qui va se passer pour les agriculteurs.

L'intérêt de l'agriculteur est de voir diminuer la charge des impôts qui frappent les diverses catégories de contribuables.

C'est ce que nous fait comprendre le bon sens, c'est ce que prouve l'expérience.

D. ZOLLA.

(Le Paysan de France).

Il est vraiment triste que dans cette rubrique nous soyons toujours amenés à répéter les mêmes choses! Mais il faut reconnaître que nous sommes, sous tous les points de vue, très en retard sur l'étranger. Nous avons vu, dans cette question, le rôle néfaste joué par la bourgeoisie libérale au pouvoir de 1919 à 1924. Elle s'est montrée incapable d'envisager cette question d'une façon suivie; elle n'a su que s'opposer à tous les projets sans exception ayant pour but l'amélioration du sort de l'ouvrier agricole. Ce n'est pas la faire de la démagogie, c'est défendre l'intérêt vital de l'agriculture de notre pays.

On peut, il est vrai, utiliser la main-d'œuvre étrangère; mais là encore, par suite de la faiblesse des salaires, les succès, nous nous trouvons dans une situation grave qui peut rapidement devenir dangereuse.

Actuellement, le paysan français paie très cher pour faire venir des ouvriers polonais, serbes, lithuaniens. Ces ouvriers munis d'un contrat d'un an, n'étant soumis à aucune surveillance, ni à aucune discipline, ont pris l'habitude générale de considérer ces contrats comme nuls et s'empressent, dès qu'ils en ont l'occasion, de se débaucher pour aller travailler dans l'industrie où à la ville.

La encore l'impuissance de la législation du bloc national a été absolue et le mal est devenu si profond qu'on se demande s'il est aujourd'hui possible d'y porter remède. C'est actuellement le paysan français presque seul qui paie les frais de voyage de milliers d'ouvriers étrangers qui, dans un délai de 6 mois à 1 an, se trouvent tous dans l'industrie où ils font concurrence au travailleur français et constituent une armée révolutionnaire toute prête en cas de troubles.

Disons pour compléter ce tableau que c'est aujourd'hui le comité des houillères qui, caché derrière une vague organisation qui n'a d'agricole que le nom, fait venir des ouvriers pour l'agriculture et extorque l'argent des paysans français.

La main-d'œuvre étrangère peut rendre des services à l'agriculture à condition que l'ouvrier qui vient en France à titre d'ouvrier agricole ne puisse pas travailler ailleurs qu'à la terre sous peine d'expulsion immédiate. Que tout ouvrier trouvé en rupture de contrat soit immédiatement expulsé, que tout industriel chez lequel on trouve des ouvriers qui ont été introduits à titre agricole soit frappé automatiquement de fortes amendes, qu'une police spéciale soit établie pour la surveillance des ouvriers étrangers à ce triple point de vue.

Ces mesures draconiennes peut-être, sont absolument nécessaires si nous voulons rétablir une situation gravement compromise par le bloc national qui représentant du gros capitalisme industriel aurait trop d'intérêts à ne pas laisser aller les choses, et par le Cartel des gauches qui, animé de bonnes intentions en 1924, n'a encore rien su réaliser jusqu'à ce jour et se débat dans la stérilité.

J. D.

Perplexité...

N'êtes vous pas perplexé en ce moment ? Vous ne savez quel cadeau vous offrirez à vos amis.

Un bon conseil ! pensez à des choses utiles et agréables; il y a un petit magasin, l'Electro, Maison MOREAU, 7, rue St-Genès, où vous trouverez le plus grand choix, en lustres, lampes de fantaisies, appareil de T. S. F., ce sont là, cadeaux qui plaisent et dont vos amis seront contents.

La Maison délivre le timbre prime « au Louis d'Or ».

Un superbe vase est offert à tout acheteur.

PIANOS-MUSIQUE
8, Boulevard Desaix
CLERMONT - F.
LUTHERIE FABRIQUE
PRIX DE FABRIQUE

On ne sait donc pas si oui ou non, les impôts sont toujours éparpillés et diffusés entre les contribuables. Le jeu de l'incidence déjoue les calculs et, somme toute, réalise, dans beaucoup de cas, une répartition équitable des charges. Ceux qui seraient accablés sont déchargés, au moins en partie; ceux qui ne paraissent pas supporter l'impôt doivent cependant l'acquitter partiellement. C'est ce qui va se passer pour les agriculteurs.

L'intérêt de l'agriculteur est de voir diminuer la charge des impôts qui frappent les diverses catégories de contribuables.

C'est ce que nous fait comprendre le bon sens, c'est ce que prouve l'expérience.

Actuellement, le paysan français paie très cher pour faire venir des ouvriers polonais, serbes, lithuaniens. Ces ouvriers munis d'un contrat d'un an, n'étant soumis à aucune surveillance, ni à aucune discipline, ont pris l'habitude générale de considérer ces contrats comme nuls et s'empressent, dès qu'ils en ont l'occasion, de se débaucher pour aller travailler dans l'industrie où à la ville.

La encore l'impuissance de la législation du bloc national a été absolue et le mal est devenu si profond qu'on se demande s'il est aujourd'hui possible d'y porter remède. C'est actuellement le paysan français presque seul qui paie les frais de voyage de milliers d'ouvriers étrangers qui, dans un délai de 6 mois à 1 an, se trouvent tous dans l'industrie où ils font concurrence au travailleur français et constituent une armée révolutionnaire toute prête en cas de troubles.

Disons pour compléter ce tableau que c'est aujourd'hui le comité des houillères qui, caché derrière une vague organisation qui n'a d'agricole que le nom, fait venir des ouvriers pour l'agriculture et extorque l'argent des paysans français.

La main-d'œuvre étrangère peut rendre des services à l'agriculture à condition que l'ouvrier qui vient en France à titre d'ouvrier agricole ne puisse pas travailler ailleurs qu'à la terre sous peine d'expulsion immédiate. Que tout ouvrier trouvé en rupture de contrat soit immédiatement expulsé, que tout industriel chez lequel on trouve des ouvriers qui ont été introduits à titre agricole soit frappé automatiquement de fortes amendes, qu'une police spéciale soit établie pour la surveillance des ouvriers étrangers à ce triple point de vue.

Ces mesures draconiennes peut-être, sont absolument nécessaires si nous voulons rétablir une situation gravement compromise par le bloc national qui représentant du gros capitalisme industriel aurait trop d'intérêts à ne pas laisser aller les choses, et par le Cartel des gauches qui, animé de bonnes intentions en 1924, n'a encore rien su réaliser jusqu'à ce jour et se débat dans la stérilité.

Ces mesures draconiennes peut-être, sont absolument nécessaires si nous voulons rétablir une situation gravement compromise par le bloc national qui représentant du gros capitalisme industriel aurait trop d'intérêts à ne pas laisser aller les choses, et par le Cartel des gauches qui, animé de bonnes intentions en 1924, n'a encore rien su réaliser jusqu'à ce jour et se débat dans la stérilité.

Acide lactique	0,89	0/0
Acide acétique	0,41	0/0
Acide butyrique	0,00	0/0

Dans quelle mesure est-il possible d'arriver à une composition voisine de celle qu'il indique? L'expérience n'a pas encore permis de le montrer.

Quoi qu'il en soit, le grand ennemi de l'ensilage est l'air qui favorise toute action chimique et bactérienne et détruit les bactéries et les germes de moisissures.

On remplira donc le silo progressivement de manière que la fermentation qui s'y établira se limite à la phase physiologique pendant laquelle la fermentation est encore en train.

La température s'élèvera à 50 ou 60° et elle limitera l'activité bactérienne qui provoque l'acidité trop prononcée. On veillera ensuite à ce que le fourrage ne soit ni trop sec ni trop humide en laissant ressuyer pendant quelques heures les plantes fauchées par temps humide. De même, on arrosera lors du dépôt dans le silo les plantes qui auraient subi un commencement de fanage.

Ainsi on évitera les trop fortes fermentations qui occasionneraient des pertes de matière et surtout de matières utiles.

Un témoin à charge: les pertes dues à l'ensilage. — Les pertes dues au fanage ne dépassent pas 10 pour cent.

Procédés d'ensilage	Poids brut	Perte o/o	Matière sèche
Silos en terre : Maïs jeune à 13.6 o/o matière sèche...	52	48.1	
Silos en terre : Maïs à 17.8 o/o de matière sèche.....	39.5	45.6	
Silos étanches : en maçonnerie cimentée.....	18.0	15.3	
Silos étanches : en planches.....	24.2	17.8	

Notons que l'ensilage avec fermentation lactique fait baisser les pertes de 32.9 0/0 à 23.8 0/0. A défaut de ferments lactiques, on prendra du serum du lait provenant de la fabrication du fromage; ce serum sera étendu de 5 à 10 fois son poids d'eau.

SILOS EN TERRE				SILOS EN MAÇONNERIE				
COMPOSITION		Pertes	Pertes p. 100	COMPOSITION		Pertes	Pertes p. 100	
à l'ensilage	après 6 mois			à l'ensilage	après 6 mois			
Matière sèche	17.8	96.8	0.12	45.6	13.6	11.23	2.40	17.6
Matières azotées	1.34	0.83	0.51	38.0	1.46	1.01	0.45	36.8
Matières grasses	0.21	0.31	»	»	0.26	0.25	0.03	»
Hydrates de carbone	7.10	2.07	5.03	70.8	4.62	2.46	2.16	46.8
Autres extraits non azotés.....	4.41	4.20	0.31	7.0	2.70	4.76	1.06	28.6
Cellulose.....	3.40	1.80	1.52	44.7	2.79	2.01	0.78	28.0

Et le moment est venu de se demander der quelle est donc en définitive la valeur des fourrages ensilés.

Coefficients de digestibilité du foin :

	CONSOMMÉ	
	en vert	en sec ensilé
Matière sèche	63.7	65.0
Protéine	63.1	68.2
Matière grasse	51.9	36.8
Hydr. de carbone	76.5	71.3
Cellulose	47.6	58.7

De ces chiffres il résulte donc que la digestibilité de la matière sèche et de la protéine est sensiblement la même dans matière grasse est considérablement augmentée. La digestibilité des hydrates de carbone est égale dans le foin et l'ensi-

du Puy-de-Dôme

Lors de la réunion du Conseil d'administration de l'Union les délégués au Congrès de Tours, organisé par la Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, ont fait le compte-rendu de cette importante manifestation, au cours de laquelle toutes les questions intéressant la viticulture ont été examinées, notamment:

- 1° Régime douanier;
 - 2° Contingentement des récoltes et limitation des vignobles;
 - 3° Vins anormaux, limitation du degré;
 - 4° Vinage à la cuve;
 - 5° Interdiction du transport des piquettes et vins de deuxième cuvée;
 - 6° Abrogation du décret du 15 août 1925.
- Une délégation du Bureau de la Confédération générale des Vignerons du Centre et de l'Ouest, a apporté à M. le Ministre de l'Agriculture, le programme des revendications de nos viticulteurs, que la C. G. V. défendra très activement.
- Le Conseil d'administration a de nouveau protesté contre les prescriptions du décret du 15 août 1925, obligeant les producteurs vendant directement aux détaillants, d'inscrire le degré des vins sur les fûts.

Cette règle ne saurait être appliquée aux vins d'Auvergne, car la vente au degré n'existe pas.

Le Conseil a demandé à son président d'honneur, M. le député Marron, d'intervenir en ce sens auprès de M. le Ministre de l'Agriculture. Ce dernier lui a fait connaître qu'une Commission venait d'être nommée pour étudier la révision du décret en question et, qu'en attendant une solution, les agents du service de la répression des fraudes avaient reçu des instructions pour temporiser.

Le Conseil a, en outre, décidé de donner le plus d'essor possible à l'exposition des vins d'Auvergne au Concours général prochain et d'organiser à Clermont-Ferrand, courant février-mars, une grande manifestation viticole avec le concours de la Confédération générale des vignerons du Centre et de l'Ouest.

Le Président: NOELLET.

PLUS DE TAUPES

avec le NÉCROTAUPE FOUAROYANT 6 fr. plus de RATS avec le BLÉ FOUAROYANT 2 fr. 50 SAUVEUR des POULES et LAPINS... 5 fr. 50

Vente de tous Produits Vétérinaires Pharmacie DUMAS, 3, rue des Gras, Clermont-Fd

Si vous avez assez

d'un régime imbécile d'un gouvernement de polichinelles de députés qui vous bernent de ministres qui viennent prendre dans vos poches l'argent nécessaire pour combler les déficits qui résultent de leur mauvaise administration,

Il faut aider de votre mieux l'effort de ceux qui se sont donné pour tâche de combattre tout cela.

Il faut donc vous abonner aujourd'hui même au

SOLEIL d'AUVERGNE

10 fr. par an Chèque postaux 665

A l'Académie d'Agriculture

Les Fermages payables en denrées

M. Joseph Hittier signale à l'Académie une pratique qui tend à se généraliser depuis plusieurs années et qui consiste à substituer pour le paiement des fermages au règlement en argent le règlement en nature. Dans le Nord, les baux comportent fréquemment cette disposition que le paiement aura lieu à raison de tant de quintaux d'avoine par hectare. Dans d'autres régions, M. Massé l'a signalé ici-même, pour les pays d'élevage le paiement se fait à raison de tant de kilos de viande.

Dans ces derniers temps, on a semblé vouloir contester dans la presse la validité de pareilles stipulations et un avocat du barreau de Paris a même déclaré que cette pratique était contraire à la loi. C'est contre cette interprétation que je voudrais m'élever, car, à l'heure actuelle, 85 0/0 des baux qui ont été renouvelés depuis la guerre ont stipulé ce mode de règlement. Ce serait jeter le plus grand désarroi dans les relations entre propriétaires et fermiers que de contester la validité de cette clause. D'ailleurs, des textes déjà anciens, remontant au Gouvernement de la Restauration, en prévoient formellement la légalité.

L'article 75 de la loi de finances du 15 mai 1818, qui vise la liquidation des droits d'enregistrement dit que lorsque le prix du bail est payable en nature, il y a lieu d'opérer un calcul pour déterminer le quantum du droit à payer. On doit établir une moyenne en prenant les résultats donnés par les quatorze années précédentes pour constituer l'année commune en éliminant les deux années les plus fortes et les deux années les plus faibles et en prenant la moyenne des dix années qui restent.

Ce texte législatif reconnaît donc la validité de la pratique, puisqu'il indique la procédure à employer pour déterminer la valeur du paiement en nature au point de vue des droits d'enregistrement.

Dans les projets de baux que nous avons préparés, mon frère et moi, nous avons pensé qu'il valait mieux stipuler que le fermier devait à son propriétaire tant de kilos de blé, à telle gare et à telle date.

Quant à la transformation en argent de la prestation en nature, il n'y a pas à en faire mention, car, c'est là-dessus qu'on pourrait s'appuyer pour contester la validité de la clause, en disant que c'est un moyen détourné d'échapper à la règle que le franc papier a puissance libératoire dans les paiements pour la somme inscrite sur le billet quelle que puisse être la dévaluation du franc.

Le procédé suivi en France tend d'ailleurs à s'étendre à d'autres pays. En parcourant le Bulletin de l'Institut international d'Agriculture de Rome j'ai trouvé l'analyse d'une loi récemment votée en Portugal. C'est la loi du 4 août 1924, déterminant la forme du paiement du fermage pour les immeubles ruraux. Elle stipule que, quelles que soient la date et la durée du bail, les deux parties sont désormais autorisées, lorsque le bail a été stipulé payable en argent, à exiger que la moitié du prix soit transformé en paiement en nature. Ces propositions sont présentées par les principaux produits de l'exploitation; leur valeur sera déterminée par les mercures. Des experts, en cas de désaccord entre les parties, détermineront les produits qui doivent être pris comme étalons et les prix qui leur seront attribués.

Je crois donc que ceux qui émettraient des doutes sur la validité d'une clause pratiquée dans beaucoup de nos régions peuvent se rassurer, puisqu'elle était déjà reconnue par la loi française, il n'y a plus

à tort, aucun compte du régime spécial dont souffre l'agriculture, qui voit les frontières françaises largement ouvertes, sans barrières douanières ou avec seulement une faible protection à l'entrée des produits agricoles étrangers, alors que, en ce qui concerne la sortie des produits français, ces barrières restent fermées dans la plupart des cas ou que l'exportation est entravée par des taxes très élevées.

Pour ce qui touche l'impôt sur les bénéfices agricoles payé par les agriculteurs, la délégation a exposé au ministre que si l'impôt actuel ne rend pas, c'est qu'il ne peut pas rendre, la base d'imposition étant très mal établie, et le contrôle des déclarations impossible. Une mesure néfaste consisterait à augmenter la cédule des bénéfices agricoles dans sa formule actuelle, le rendement serait insignifiant et ruinerait les seuls assujettis.

La délégation a, enfin, soumis à M. Loucheur la suggestion suivante:

«Le seul moyen, a-t-elle dit, de demander à l'agriculture un effort financier supplémentaire équitable, bien réparti selon les capacités de chacun, serait d'instituer un impôt complémentaire spécial basé, dans une proportion à déterminer, sur la part revenant à l'Etat dans l'impôt foncier. Cet impôt serait payé par l'exploitant lui-même qu'il toucherait, suivant la formule de l'impôt foncier, en proportion de l'importance de son exploitation et de la nature de ses terres.

«Atteignant tous les exploitants, il n'exigerait aucun appareil fiscal nouveau et serait très simple à percevoir en même temps que l'impôt foncier. Un dégrèvement pour les cotes très faibles, au-dessous d'un chiffre à déterminer, pourrait être prévu.»

GRANDE MAISON DE MODES

Au Camélia

6, rue des Gras, 6

SES MODÈLES LES PLUS CRIGS

pour Dames et Fillettes

DEUIL ET COULEURS

INFORMATIONS

'AU PARLEMENT

Vœu émis par le groupe agricole du Sénat

Le groupe agricole du Sénat, le 13 novembre dernier, s'est occupé du régime des exportations concernant l'agriculture. Après la discussion, ce groupe s'est montré parfaitement favorable au régime de la liberté de sortie des produits agricoles et a notamment émis le vœu suivant:

«Considérant les avantages que présente pour nos exportations à l'étranger et notre balance commerciale la libre exportation des produits agricoles, considérant enfin que le système des contingents profite exclusivement aux intermédiaires, le groupe agricole émet le vœu que soit rapportée l'interdiction d'exportation qui pèse notamment sur les orges et avoines, les pommes de terre, les légumes secs, les beurres et les sucres. La libre exportation en encourageant la production entraînerait à brève échéance une atténuation de la cherté de vie.

ESCLAVES

Ce terme infamant, ouvriers, paysans, et même bourgeois pacifiques qui me lisez, vous vous figurez qu'il s'applique à un peuple sauvage, qui n'avait pas encore reçu les bienfaits de la Très Sainte Révolution Française. (1)

Eh! bien, non. Les esclaves, ce ne sont pas les Oulas-Oublas d'il y a dix siècles, les esclaves, ce sont les Français du siècle de la Liberté, ce sont les Français du XIX^e siècle, les Français de 1925, comme ceux de 1926.

Vous qui me lisez, vous surtout, républicains et démocrates, pouvez-vous me dire si vous vous croyez des hommes libres sur cette terre de France? Etes-vous libres de vos pensées? Etes-vous libres de vos biens? Etes-vous libres de vos moindres actions?

Tous les jours, de moins en moins, n'est-ce pas?

Pourquoi n'êtes-vous pas libres, vous qui pourriez avoir orgueilleusement gravé le mot de Liberté sur vos monuments publics?

Vous n'êtes pas libres, parce que, au-dessus de vous et contre vous, manœuvre une association dont pas un de vous, même ceux qui y sont affiliés, ne connaît un traitre mot, ne connaît ni l'organisation, ni les buts poursuivis, ni rien, absolument rien, sinon les grotesques cérémonies d'initiation et le tablier en peau de cul, qui ne sont que le masque d'une longue et sinistre comédie.

Je vous demande à tous, à vous surtout, républicains et démocrates, qui vous imaginez follement que vous êtes en République, en Démocratie, je vous demande instamment de vous dépouiller, ne fût-ce qu'un instant, de tous vos préjugés, de toutes vos dénominations politiques (républicain, démocrate, libéral, bloc de gauche, bloc de droite, communiste, socialiste indépendant, socialiste unifié); de toutes vos dénominations religieuses (protestant, israélite, catholique, libre-penseur, franc-maçon même), et me répondre franchement, avec votre bon sens naturel, à cette question:

Comment pouvez-vous comprendre et tolérer que, dans une démocratie où tout se devrait faire au grand jour, vive une association, dont jamais on ne nous a parlé à l'école, et qui ait pour caractéristique d'être secrète?

Qu'en pensez-vous? Réfléchissez-y, cela en vaut la peine.

Voyons. Votre devise, votre fière devise, c'est: Liberté, Egalité, Fraternité.

Or: La Liberté, la Franc-Maçonnerie n'en veut pas.

L'Egalité, la Franc-Maçonnerie n'en veut pas.

La Fraternité, la Franc-Maçonnerie n'en veut pas.

I. — La Liberté.

La Franc-Maçonnerie n'en veut pas, puisqu'elle oblige à un serment, avec menaces de mort si on s'en délie. Or jamais, au nom sacré de la Liberté, il n'est permis à un être humain d'exiger d'un autre être humain un serment, sous peine de menaces de mort, si vous révélez le secret qui vous est confié: Je mets au défi quiconque n'a pas une âme d'esclave, de me prouver le contraire!

II. — L'Egalité:

La Franc-Maçonnerie n'en veut pas, puisqu'elle est une hiérarchie, donc avec des chefs, et des chefs qui vous sont totalement inconnus. Trouvez-moi quelque chose de plus tyrannique?

III. — La Fraternité:

La Franc-Maçonnerie n'en veut pas, puisqu'elle ne propage pas sa doctrine. Alors quelle elle affirme détenir la Vérité, elle ne peut être que toute entière.

Vous dites que ses ennemis sont nombreux et puissants. Qui donc, croyez-vous ses ennemis?

Les catholiques, me répondrez-vous.

Ennemis de la Franc-Maçonnerie, mettons que les catholiques le soient... en principe, mais fort peu en pratique (Ont-ils jamais fait l'inventaire des Loges?).

Nombreux, mettons qu'ils le soient... à la façon d'une armée qui serait composée d'un petit noyau solide nageant dans une informe nébuleuse de récalcitrants et de poltrons.

Mais puissants!... Sont-ils puissants, les catholiques, quand ils ne sont même pas capables de reconquérir leurs libertés, depuis le temps qu'ils gémissent à tous les vents?

Ainsi donc, la Franc-Maçonnerie n'a pas d'ennemis; tout au plus a-t-elle des fantômes d'ennemis. Elle n'a donc absolument rien à craindre.

N'ayant rien à craindre, pourquoi garde-t-elle toujours ses secrets mystérieux, qu'elle exige par serment de ses initiés de ne point révéler, sans jamais du reste leur livrer son secret, CAR ELLE A UN SECRET...

Pourquoi ne proclame-t-elle point cette Vérité qu'elle dit détenir?

Pourquoi reste-t-elle silencieuse? Pourquoi ses membres ne savent-ils absolument rien de son activité tant nationale qu'internationale?

Pourquoi ses membres ne savent-ils rien de son organisation?

Pourquoi, en un mot, les Francs-Maçons ne savent-ils rien de la Franc-Maçonnerie?

Répondez-moi, vous tous les esclaves de cette terrible et despotique reine, répondez-moi, vous tous républicains et démocrates, qui voulez être libres, égaux, frères. Répondez-moi, vous aussi, les Francs-Maçons, auxquels la Franc-Maçonnerie n'a donné que d'illusoire avantages, et qui sentez peser sur vos nuques le joag atroce de cette maîtresse implacable, qui a tué en vous, avouez-le, toute liberté, toute égalité, toute fraternité.

Répondez, Esclaves, c'est votre devoir!

ANDRIEUX.

(1) Laquelle, par parenthèse, fit massacrer en très grande majorité, non pas des nobles, non pas des curés, mais des ouvriers; oui, des ouvriers: il n'y a pas de danger que les bourreurs de crâne que sont, sauf exception, les professeurs de tout poil, vous disent la vérité là-dessus.

Hall des Fourrures

Avant vos achats voyez

L. PYTEL

35, rue Pascal

Réparations, Transformations, Tannage, Teinture

Achats Renards, Foulines, Lutois, Blaireaux, etc.

MAISON DE CONFIANCE

Pour les fêtes, surprise à tout acheteur

Carnet Littéraire

Le Nouveau Pauvre de la Cité Thiernoise, le spirituel ouvrage de notre ami Jehan du Passet se trouve chez tous les libraires; on peut également le commander à la Librairie Hachette, 111, rue de Réaumur, à Paris.

Fernand Granier vient de publier Les Gloires et Les Rubis, recueil d'études poétiques.

Éditions des Tablettes, St-R...

LES CONTES DU SOLEIL D'AUVERGNE

Le Sauvage

Conte auvergnat

Un grand événement anime la Coucidière, le petit hameau sans clocher, blotti dans la vallée du Chalard.

Des chansons éclatent dans l'air printanier. La joie pétille dans les yeux, s'épanouit sur les visages rubiconds.

Des jeunes filles vont et viennent, les bras chargés de jupons empesés et de robes claires; des femmes traversent le hameau portant des piles de vaisselle et du linge blanc qui sent bon la fraîcheur et la propreté. Des garçons discutent et préparent des farces. Des vieilles, ratatinées dans leurs jupes trop amples, rapprochent leurs têtes vacillantes et chuchotent mystérieusement: Un grand événement anime la Coucidière: Justine Blot et Jacques Penoux s'épouseront demain.

Et quel mouvement chez la jeune fiancée! Dès l'aurore voisins et voisines sont accourus pour aider aux préparatifs.

Dans la cour, des hommes tuent le veau, des femmes plument la volaille. Les plus habiles sont à la cuisine pour préparer les galettes et faire cuire le civet.

Le repas de noce aura lieu dans la grange. Sur des tréteaux on aligne des planches et sur les murs décrépis, des jeunes filles tendent des draps blancs qu'elles ornent de feuillage.

— Où est Justine? dit le père Blot. Les planches sont mises. La nappe aussi, et c'est à elle de décorer la table. Marie, va-t-en la chercher! et dis-lui qu'elle apporte des fleurs! Chez nous, les filles ont toutes décoré la table de leur noce, et je veux pas que ça se perde. C'est la coutume.

Marie va chercher Justine, et Blot de sa voix rude entonne une chanson.

Justine est une belle fille dont l'allure est faite d'un mélange de grâce et de rigidité.

Par les chemins longeant les haies, elle casse des branches d'aubépin et de houx qui vont parer la table.

Son vêtement de laine brune, serré à la taille, fait ressortir sa poitrine bombée, et ses hanches trop fortes qu'elle balance en marchant. Son visage est aussi radieux que ce soleil de printemps qui met des reflets de cuivre dans ses cheveux châtain. La joie qui rayonne en elle, fixe sur ses lèvres rouges et charnues un franc sourire qui découvre une raie blanche de dents saines.

Elle marche, marche encore, remplissant son panier des plus jolies branches. Mais soudain, son regard se fixe sur la vue d'une chau-

bras. Justine recule, épouvantée, mais, nerveusement il la serre plus fort.

— Allons! tu sais bien que je suis pas méchant. Au pays on a peur de moi mais je fais de mal à personne. Vois-tu Justine, je t'aime depuis longtemps et hier, pendant la nuit, quand j'ai passé au village, chez toi et chez Penoux on veillait, j'ai pensé que c'était pour vos épousailles, alors j'étais malheureux! Il faut bien que tu le saches, Justine, malheur à toi si tu en épouses un autre!

Il lache Justine pour brandir sa bêche, mais le bras retombe sans frapper. Un rire étrange, un rire de fou secoue ses épaules larges et fait à sa bouche un rictus hideux.

— Je t'aime trop pour te tuer! Mais c'est toi que je voulais! Justine, va-t-en, va-t-en! Je sens que je vais faire un malheur.

Quelle belle matinée de printemps.

En une nuit, sous l'action bienfaisante de quelques ondées, les fleurs se sont épanouies et les feuilles ont poussé.

Des gouttelettes scintillent sur l'herbe, les haies les légumes, et une odeur de terre mouillée se mêle aux parfums des violettes et des arbers en fleurs.

Sur la route qui va de la Coucidière à Manzat, un cortège bruyant marche aux sons nasillards des vieilles et des accordéons. C'est la noce Penoux-Blot qui se rend à la commune pour les formalités du mariage civil et religieux.

Derrière les musiciens qui, en tête, agitent des instruments enrubanés, vient la mariée au bras de son père. D'une main elle relève son voile de mousseline et sa robe un peu trop longue, et de temps en temps se retourne pour voir le marié dont le visage exprime une parfaite félicité. Il donne le bras à sa mère, une petite vieille alorie qui rit et pleure de joie sous son bonnet de Valenciennes garni d'un ruban broché.

(Lire la suite en cinquième page).

LESSIVE PHÉNIX



Le moyen de décider à l'achat à la rigueur que le franc papier a puissance libératoire dans les paiements pour la somme inscrite sur le billet quelle que puisse être la dévaluation du franc.

Le procédé suivi en France tend d'ailleurs à s'étendre à d'autres pays. En parcourant le *Bulletin de l'Institut international d'Agriculture de Rome* j'ai trouvé l'analyse d'une loi récemment votée en Portugal. C'est la loi du 4 août 1924, déterminant la forme du paiement du fermage pour les immeubles ruraux. Elle stipule que, quelles que soient la date et la durée du bail, les deux parties sont désormais autorisées, lorsque le bail a été stipulé payable en argent, à exiger que la moitié du prix soit transformé en paiement en nature. Ces protestations sont représentées par les principaux produits de l'exploitation; leur valeur sera déterminée par les mercantiles. Des experts, en cas de désaccord entre les parties, détermineront les produits qui doivent être pris comme étalons et les prix qui leur seront attribués.

Je crois donc que ceux qui émettraient des doutes sur la validité d'une clause pratiquée dans beaucoup de nos régions peuvent se rassurer, puisqu'elle était déjà reconnue par la loi française, il n'y a plus de cent ans.

DANS LES ASSOCIATIONS

UNE DEMARCHE DU BUREAU DE LA C. N. A. A. AU MINISTRE DES FINANCES.

Une importante délégation, composée de MM. Jules Gautier, président de la Confédération nationale des Associations agricoles; Henry Girard, représentant le marquis de Vogüé; MM. René Aubergé, Garcin, le co Inel Mirepoix, MM. Monmirel et Reyren, a été reçue, le 8 décembre, par M. Loucheur.

La délégation a renouvelé au ministre des Finances l'assurance de la bonne volonté des agriculteurs à prendre leur juste part des charges extraordinaires que la situation financière présente de notre pays oblige l'Etat à demander à tous les Français. Elle a fait remarquer, en passant, à ce sujet, que les critiques injustifiées formulées contre les agriculteurs ne tiennent

AU PARLEMENT

Vœu émis par le groupe agricole du Sénat

Le groupe agricole du Sénat, le 13 novembre dernier, s'est occupé du régime des exportations concernant l'agriculture. Après la discussion, ce groupe s'est montré parfaitement favorable au régime de la liberté de sortie des produits agricoles et a notamment émis le vœu suivant:

Considérant les avantages que présente pour nos exportations à l'étranger et notre balance commerciale la libre exportation des produits agricoles, considérant enfin que le système des contingents profite exclusivement aux intermédiaires, le groupe agricole émet le vœu que soit rapportée l'interdiction d'exportation qui pèse notamment sur les orbes et avoines, les pommes de terre, les légumes secs, les beurres et les sucres. La libre exportation en encourageant la production entraînerait à brève échéance une atténuation de la cherté de vie.



Abonnez-vous au SOLEIL d'AUVERGNE

10 francs par an

Bulletin d'abonnement à la dernière page

Voyons. Votre devise, votre fière devise, c'est: Liberté, Egalité, Fraternité.

Or:

La Liberté, la Franc-Maçonnerie n'en veut pas.

L'Egalité, la Franc-Maçonnerie n'en veut pas.

La Fraternité, la Franc-Maçonnerie n'en veut pas.

I. — La Liberté.

La Franc-Maçonnerie n'en veut pas, puisqu'elle oblige à un serment, avec menaces de mort si on s'en délie. Or jamais, au nom sacré de la Liberté, il n'est permis à un être humain d'exiger d'un autre être humain un serment, sous peine de menace de mort, si vous révélez le secret qui vous est confié. Je mets au défi quiconque n'a pas une âme d'esclave, de me prouver le contraire!

II. — L'Egalité.

La Franc-Maçonnerie n'en veut pas, puisqu'elle est une hiérarchie, donc avec des chefs, et des chefs qui vous sont totalement inconnus. Trouvez-moi quelque chose de plus tyrannique?

III. — La Fraternité.

La Franc-Maçonnerie n'en veut pas, puisqu'elle ne propage pas sa doctrine. Alors qu'elle affirme détenir la Vérité, elle ne l'enseigne pas à l'Humanité tout entière et ouvertement (comme elle devrait le faire, si elle ne puait pas la fourberie), mais à un nombre infinitésimal d'initiés... et encore!!!

Sinistre comédie, convenez-en tous, que sa foi en la Liberté, en l'Egalité, en la Fraternité.

On me rétorquera:

La Franc-Maçonnerie a besoin d'agir en secret, parce que ses ennemis sont nombreux et puissants.

Je vous arrête là:

Journal des Fourrures

Avant vos achats voyez

L. PYTEL

35, rue Pascal

Réparations, Transformations, Tannage, Teinture

Achats Renards, Fouines, Fûrels, Claircaux, etc.

MAISON DE CONFIANCE

Pour les fêtes, surprise à tout acheteur

Carnet Littéraire

Le *Nouveau Pauvre de la Cité Thiernoise*, le spirituel ouvrage de notre ami Jehan du Passet se trouve chez tous les libraires; on peut également le commander à la Librairie Hachette, 111, rue de Réaumur, à Paris.

Fernand Granier vient de publier *Les Glaives et les Rubis*, recueil d'études poétiques. (Aux Editions des Tablettes, St-Raphaël).

L'Idole perdue par Marc Minerath. Un roman d'amour, assez anodin en lui-même, mais bien équilibré et dans lequel on trouve de bonne psychologie et d'agréables descriptions. Style maladroit et ampoulé. (Editions Eugène Figuière, Paris).

ON TROUVE LES PLUS BELLES ÉTRENNES

à la Librairie P. Thomas, à ROBERT

Grand choix de Livres de Luxe et Objets de fantaisie

Feuilleton du SOLEIL D'AUVERGNE

3

Le Secret du Grand Albert

par Jean de QUIRIELLE

Les os mal recouverts de Madame Ballande étaient cependant à l'origine de cette espèce d'obsession dont l'attribution absurde revenait à affliger comme un cauchemar persistant, et son animosité contre l'inconscient inspiratrice d'une obsession aussi baroque s'en trouvait encore accrue. La vieille dame, au contraire, regardait Pierre sans nulle malveillance et, lui trouvant sans doute, quelque allure, risquait pour le séduire des coquetteries de petite pensionnaire. D'ailleurs, ce gentilhomme auvergnat ressemblait assez à son lointain ancêtre Vercingétorix tel qu'on l'a figuré en bronze sur une des places de Clermont. Il avait les mêmes longues moustaches un peu tristes, surannées et pendantes. Il était blond, avec de grands traits réguliers, le teint coloré et les cheveux drus. Ses trente ans robustes gardaient de la sveltesse avec une apparence de force aisée. Il avait une façon droite de regarder qui plaisait souvent aux femmes, jeunes ou vieilles. Timide, malgré cette apparence, il profitait d'ordinaire assez mal de tous ces avantages, et nous savons, de plus, qu'il désirait, ce soir là, n'en profiter aucunement avec Madame Ballande. Pour cette danseuse, dont l'âge au moins était cependant respecta-

ble, il ne fit aucun frais, lui souhaitant même, à part soi, des pires catastrophes, comme de perdre quelques faux cheveux dans un tournant trop brusque ou de se briser quelques fausses dents contre la chambranle d'une porte.

La farandole, lancée, dévalait à travers les salons du rez-de-chaussée. Dans la longue file des fantoches, Pierre du Hautoin chercha quelques têtes connues et admira que, tout en se trémoussant, malgré les brusques tiraillements et les sursauts imprévus, chacun des grains du chapelet, chacune des têtes conservait cependant l'essentiel de son caractère. Le gros Chamalières, apoplectique et brun, déjà tout suant, soufflant et décoiffé, faisait des frais pour ses deux voisines à la fois, et transpirait avec cette espèce de majesté souriante que l'on retrouvait dans toutes ses actions et ses moindres propos. Plus loin, le docteur Durtol, très jeune médecin, intelligent et discret, bien décidé à réussir, prêtait sa pâleur mince à tous les soubresauts et cédait aux impulsions les plus contradictoires avec une souplesse avisée, sans déranger un cheveu de sa coiffure soignée ni rien perdre de cette correction toujours utile à son état, et qu'une extrême jeunesse rend particulièrement nécessaire.

— Dommage qu'il soit tellement opportuniste celui-là! songea Pierre... Il me serait tout à fait sympathique.

On avait traversé les trois salons aux boiseries claires. Par une arcade que des amours peints en camaïeu enguirlandaient de rose, la farandole fit irruption dans une haute pièce octogone dont chaque pan de mur était entièrement revêtu de fines dorures amorties d'une mosaïque de cuirs de couleurs formée de livres aux reliures

précieuses entassés depuis les plinthes jusqu'aux poutrelles grises du plafond à la française. Et Pierre du Hautoin eut encore une pensée pour le Grand Albert, son ami, dont cette bibliothèque avait si souvent abrité les studieux loisirs de gentilhomme philosophe, et un peu alchimiste, à la mode des siècles passés. Il songea:

— Albert n'était guère de son temps. Il ignorait le monde, mais, maintenant qu'il est mort, le monde, vraiment! le monde le lui rend bien!

Il fut distrait de cette idée, parce que Mme Ballande avait accroché sa jupe, cependant fort courte, au léger escalier de bois, monté sur un chariot à quatre roues qui permettait d'accéder aux rayons les plus élevés. Elle poussa des gloussements de vieille poule et se fit, dès lors, un peu traîner, parce qu'elle s'entravait dans quelque lambeau déchiré. D'ailleurs l'allure générale ne s'en trouva point ralentie et, par un long couloir aux boiseries plus sombres, la farandole glissa, du même élan, vers une autre partie du château.

On gravissait maintenant un escalier en colimaçon qui donnait accès aux étages supérieurs du vieux donjon à demi ruiné et dont une petite partie seulement avait été restaurée. A part la chambre dite « François Ier » la grande salle des armures et une autre pièce voûtée, aménagée en laboratoire par le Grand Albert, il n'y avait là-haut, que des greniers délabrés, aux planchers vermoulués, dans la traversée desquels on risquait de se rompre les jambes. Cependant l'ascension de la farandole jusqu'aux étages ruinés avait dû être prévue et organisée à l'avance par Germaine, car des lanternes vénitiennes étaient accrochées de distance en distance, dans le vétuste escalier habituellement désert. Il y en avait

sans doute jusqu'en haut du donjon, cependant presque abandonné depuis la mort d'Albert qui l'avait lui-même réservé à ses mystérieuses expériences et n'y admettait déjà, de son vivant, qu'un petit nombre de visiteurs. L'irruption de cette bande joyeuse en une telle retraite augmenta, chez Pierre, l'impression de gêne et presque de profanation qu'il avait déjà ressentie au passage de la bibliothèque.

— C'est le dernier endroit où elle aurait dû nous conduire, murmura-t-il. Elle est donc tout à fait inconsciente!

— Ne trouvez-vous pas, M. du Hautoin, que c'est une idée tout à fait pittoresque et charmante de ma chère Germaine, cette farandole dans les ruines, gloussait justement Mme Ballande, avec des mines extasiées... Tout à fait suggestive et pittoresque: un dessin de Goya!... Oui, de Goya, véritablement! Ne trouvez-vous pas?

— Un peu d'essoufflement l'empêcha de continuer, tandis que Pierre songeait, sans se soucier de lui répondre:

— Cette vieille toquée aura rendu sa nièce aussi folle qu'elle-même. C'est dommage!

En débouchant dans la salle des armures, Mme Ballande proféra encore quelques jugements esthétiques, uniquement destinés à renforcer la bonne opinion que « sa nature artiste » devait inspirer aux auditeurs. Cette fois, il ne fut plus question des dessins de Goya. Avec exaltation, elle nomma Gustave Doré. De fait, l'ogive noire des hautes voûtes perdues dans l'ombre, les fiers lambeaux de tapisseries gothiques où le coup de vent de la porte ouverte agitait soudain et fit palpiter des chevaliers en armes, enfin la demi-douzaine d'autres chevaliers qui figuraient, en acier

bruni ou damasquiné les armures complètes dressées le long des murailles, — tout cela réalisait assez bien une illustration du plus grand et du dernier des maîtres romantiques. Trois ou quatre de ces armures, qui étaient munies de lances ou d'origines, avaient été utilisées pour cela en manière de candélabres et comme simples porte-flambeaux. On avait suspendu, vers le sommet des longues hampes qu'elles soutenaient, de gros ballons lumineux de papier multicolore. Au fond de la salle, juste en face de la porte d'entrée, une armure sans ornement, qui devait être la plus ancienne et dont le casque, avec la pointe baissée de sa visière proéminente évoquait un prodigieux bec d'oiseau, — tendait devant elle, comme pour un accueil, ou pour une malédiction, ses grands bras métalliques, à l'extrémité desquels s'élevaient largement les lourds gantelets. C'était vers celle-ci que la jeune maîtresse de maison et son nouveau fiancé entraînaient la farandole.

— Que Germaine fasse attention! gloussa encore Mme Ballande. Qu'elle fasse attention à cet affreux puits qui est à côté du Chevalier Noir.

Pierre du Hautoin se rappelait cette particularité. Il expliqua brièvement:

— Aucun danger... La margelle est assez haute et il y a même une trappe sur le puits, si je m'en souviens bien.

Germaine touchait presque à l'armure et riait alors avec Fardier qui précisément semblait la lui désigner du regard.

— Il a l'air aimable, ce bonhomme-là! s'exclama-t-il. Invitez-le, mademoiselle, et emmenons-le avec nous.

— Comme la jeune fille s'arrêtait, il dut la pousser un peu et elle s'accrocha, autant par jeu que pour garder son équilibre, au

noux-Biot qui se rend à la commune pour les formalités du mariage civil et religieux.

Derrière les musiciens qui, en tête, agitent des instruments enrubanés, vient la mariée au bras de son père. D'une main elle relève son voile de mousseline et sa robe un peu trop longue, et de temps en temps se retourne pour voir le marié dont le visage exprime une parfaite félicité. Il donne le bras à sa mère, une petite vieille alerte qui rit et pleure de joie.

(Lire la suite en cinquième page.)

LESSIVE PHÉNIX



R.C. Seine 207.779 B

CONTIENT TOUT CE QU'IL FAUT POUR BIEN LAVER ET LESSIVER LE LINGE SANS SAVON ET SANS BIEN AJOUTER

gantelet de fer étendu vers elle. L'armure, toute secouée, parut tressaillir, et Germaine, brusquement retournée vers Fardier, poussa un cri. Elle élevait jusqu'à ses yeux un petit anneau d'argent demeuré sans doute durant des siècles à l'intérieur du gantelet et que la secousse venait de lui faire tomber au creux de la main. Dans la pénombre, elle semblait chercher quelque chose sur l'anneau: elle semblait chercher à déchiffrer quelque chose.

Jacques Fardier gouailla: — Il vous a fait un cadeau? Puis il cessa de rire, parce que les yeux clairs de la jeune fille, soudainement agrandis, reflétaient une épouvante folle. Il n'eut que le temps de saisir l'anneau qu'elle lui tendait et de retenir dans ses bras Germaine elle-même pour l'empêcher de s'abattre sur les dalles. — Germaine défaillante qu'étouffaient les sanglots. Autour des deux jeunes gens, toute la farandole dénouée, s'empressait. Et tandis que l'anneau mystérieux passait de main en main, Mme Ballande, ahurie et déçue, prit possession de sa nièce toujours en larmes, la soutenant, l'accapant, l'entraînant vers l'escalier, vers la douce lumière et le repos d'une chambre paisible... Comme elles passaient le seuil, Germaine, avant de disparaître, eut encore un gémissement aigu de démente.

— Le Signe! criait-elle... Il m'a fait un signe...

L'anneau qu'on se passait fut un instant aux mains de Pierre du Hautoin, qui le fit retourner entre ses doigts, sous la lumière des lanternes. Cet anneau était semblable à toutes les bagues à devises, si connues au moyen-âge. Il était formé d'une simple bande plate d'argent poli sur laquelle deux mots étaient gravés:

Ensuite, viennent la demoiselle et le garçon d'honneur, suivis de toute la jeunesse. Que de robes claires qui « froufroutent » ! Que de chapeaux bis couverts d'un monticule de fleurs et de plumes !

Que de mèches frisées qui débordent sous les feutres mous des garçons ! Et que de pieds maladroits dans des chaussures qui « miaulent » !

Les vieux et les vieilles qui ferment le cortège sont plus imposants dans leurs blouses raides et dans leurs chapeaux sombres et solides. Ils ont retrouvé l'allure de leur jeunesse et leurs sabots vernis claquent gaiement.

— Allons ! Justine ! dit le garçon d'honneur. T'en as plus pour longtemps d'être fille, vois le clocher !

Les chiens aboient les poules fuient paysans et paysannes se mettent sur le seuil des portes. Le cortège entre dans Manzat.

Jacques pose sa forte main brulée par le soleil des moissons, sur l'épaule de Justine.

— Es-tu heureuse, au moins ?

— C'est un bien beau jour ! dit Justine en se retournant. Mais devant elle se dresse une vision obsédante : Un grand garçon, redouté à 10 kilomètres à la ronde, un grand garçon dont les yeux brillent de passion et de folie, un grand garçon qui brandit sa bêche, et qui dit : Justine ! c'est toi que je voulais !

Le repas du soir s'achève dans la grange enguirlandée, qu'éclaire cinq lampes à pétrole alignées sur la table entre les galettes et les bouteilles.

Le vin a émoussillé jeunes et vieux, et un bruit confus de rires graves ou stridents de vaisselle et de bouche, va en « crescendo ». Les toilettes sont en désordre, les visages reluisants de sueur, s'empourprent de plus en plus.

On boit à la santé des nouveaux époux. Les bras se tendent, les verres se heurtent, et, de dessous la table, sort une tête rouge et ébouriffée !

— Voilà la jarretière de la mariée ! crie le garçon d'honneur triomphant. Qu'on se la partage ! Ça porte chance ! Mais où est Marie, où est ma cavalière ?

— Me voilà ! dit Marie haletante. J'étais sortie pour prendre l'air, et je viens de voir le Sauvage qui rôde par là !

— Ricoud ! dit le père Blot. Chante nous la romance ! Il faut pas que ce Sauvage gâte la fête !

Ricoud se lève, vide son verre, passe deux ou trois fois le revers de sa main sur sa bouche, se campe, et d'une voix forte, il chante :

« Tanguy Duganat, n'as-tu pas vu mon gars Qui jouait de la corne à pisto ? »

Tous les regards sont tournés vers lui. Marie en profite pour s'approcher des mariés.

— Justine ! dit-elle. J'ai préparé votre chambre dans le moulin des Saules. Là, on vous dénichera pas pour la « rôtie ». Demain, à l'aurore, on ira...

que les coups de talons des danseurs, tandis que le bruit de la chute d'eau s'accroît, à mesure qu'ils approchent du moulin.

Le terrain est boueux, l'herbe est humide.

— Justine, je vais te porter ! dit Jacques. C'est trop mouillé par là.

Il la soulève et l'emporte dans ses bras jusqu'à la chambre nuptiale.

— Je t'aime ! Justine !

Et la porte du moulin se referme.

— Et moi aussi, je t'aime ! dit une voix.

Et, dans la nuit, les sanglots d'un homme se mêlent aux sanglots du torrent, près du moulin des Saules.

Le soleil levant perce la brume qui, par lambeaux, s'accroche aux arbres traîne sur les toits de chaume du hameau.

Le coq chante !

Chez Blot on danse encore. Mais les danseurs sont moins vigoureux et les derniers accords de la dernière bourrée s'exhalent comme des gémissements.

— Allons donner l'aubade aux mariés ! dit Marie. Ils sont au moulin des Saules !

Grandier, Ricoud, Pironet, sautent sur les accordéons, et aux sons de la musique, dans la fraîcheur du matin, le cortège traverse le hameau.

Marie porte un vase de nuit neuf, rempli de vin blanc dans lequel nagent des boules de chocolat : c'est la « rôtie ». Les mariés et les invités doivent boire au vase, et le nouveau ménage garde en souvenir le précieux ustensile !

Quelques saules rabougris, au feuillage léger, dissimulent le moulin.

— Il faut chanter en traversant la passerelle ! dit Marie. Ça les réveillera !

Mais c'est un cri d'horreur qui sort de toutes les bouches. Sur l'ardente aurore qui grandit, un corps noir se détache suspendu à un arbre. La branche plie sous le poids de l'homme qui se balance au bout de la corde, la langue tendue, les bras pendants.

C'est le Sauvage ! Il aura fait quelque malheur et se sera pendu après ! Vite au moulin !

Mais à la fenêtre du moulin deux têtes radieuses paraissent.

— Quelle belle nuit ! et quel beau matin ! dit Justine rêveuse, j'y penserai toute ma vie.

Marcel REGNAT.

Aéro-Club d'Auvergne

Le Comité de l'Aéro-Club d'Auvergne vient de fixer les dates de nos prochaines manifestations. Il invite nos camarades à fêter ensemble le réveillon de Noël au Café de Paris, notre Siège Social, où on est prié de s'inscrire d'urgence.

Le Banquet Annuel qui, selon la coutume, revêtira un caractère particulièrement amical, aura lieu le 16 janvier à 20 heures, également au Café de Paris, où pour le prix de 30 francs, tout compris notre aimable hôte, M. Pinson, nous traitera royalement. Les inscriptions sont reçues dès maintenant au Siège.

Revue de la Presse

Dans l'Echo de Paris sous la signature de Henri de Kerill :

Le débat Sarrail est clos. Briand l'a esquivé. Painlevé s'y est montré plus que jamais déconcertant de médiocrité, de mauvaise foi et de ridicule.

Au Sénat, le général Stuhl et le général Bourgeois, malgré leurs très bons discours (celui du général Bourgeois, incomplet cependant dans sa conclusion, n'ont rien obtenu. Trois sénateurs royalistes : MM. Delahaye, de Blois et de la Ville-Moyson, ont seuls repousser le piteux ordre du jour pur et simple qu'on leur proposait.

A la Chambre, le lumineux exposé de M. Desiré Ferry et le magnifique réquisitoire de M. Desjardins, qui un moment ébranla l'assemblée tout entière, n'ont pu briser la volonté des cartellistes. L'ordre des loges voulait que, coûte que coûte, Sarrail fût sauvé.

Il n'y aura ni enquête ni sanctions. Un haut commissaire de France aura pu provoquer une guerre sanglante dans un des territoires confiés à sa garde ; un commandant en chef aura pu faire infliger à son armée un lamentable et honteux échec sans qu'on lui demande des comptes.

Des preuves écrasantes, — preuves de sottise, preuves de négligence, preuves de félonie, — ont été étalées à la tribune. Mais le gouvernement et les députés des gauches se sont trouvés d'accord pour flétrir non celui qu'elles accablaient, mais les bons Français qui pouvaient être plus ou moins responsables de ce qu'elles avaient été fournies.

Ici nous ne nous sommes jamais fait d'illusions. Nous ne nous propositions pas d'autre but que de provoquer le remous d'opinion publique qui a emporté Sarrail et qui l'a arraché à sa mauvaise besogne.

Potins Clermontois

Les camelots ont souvent de l'esprit. Témoin ce jeune vendeur de journaux qui mardi 15, vers les six heures, écoulait les feuilles du jour.

Sur l'une d'elles s'étalait en manchette un titre formidable : M. Loucheur devant la commission des finances.

Soudain, le vendeur trop zélé glissa et tomba sur la neige durcie.

— Encore un ministre qui tombe, dit-il paisiblement en ramassant ses journaux. Il ne croyait pas si bien dire !

— Connaissez-vous les « mulets blancs » ? C'est ainsi que l'on désigna longtemps et quelquefois encore aujourd'hui nos voisins les Montferrandais.

L'origine de cette appellation est assez discutée, mais il paraîtrait qu'elle remonte en l'an 1730, au moment où les Montferrandais, on le sait, demandèrent énergiquement à être séparés de Clermont.

Une délégation fut envoyée, à Pâques de cette année, au Roi, afin de solliciter la séparation. Les membres de cette délégation, tout de blanc vêtus, firent, parait-il, sensation.

Mais la décision royale se faisant attendre, revinrent, pour les Pâques suivantes et pendant des années, devant le Roi, invariablement vêtu de blanc.

Cet entêtement leur valut, en fin de compte, d'être appelés les « mulets blancs » par un homme d'esprit resté anonyme.

La politique, décidément, comporte bien des satisfactions.

— Un proverbe prétend que l'amabilité n'est pas une qualité courante chez les gardiens de prison. Si l'on en juge par l'expérience, il semble que les préposés

Il nous reste à prendre acte qu'aucun des documents publiés par l'Echo de Paris, aucun des faits affirmés jour par jour pendant près de quatre mois consécutifs, n'ont été contestés ou démentis. Pas une pièce, pas un témoignage ne leur ont été opposés, pas plus qu'aux affirmations et aux accusations de MM. Desiré Ferry et Desjardins.

Sans avoir été jugé, Sarrail, reconnu coupable il y a un mois, par M. Briand, lui-même et rappelé sur ses instances, a été absous.

Il n'y a pas de précédent à un pareil scandale.

Les Prébendes

De Clément Vautel, dans le Journal :

M. Hennessy, député, est ambassadeur à Berne ; M. Besnard, sénateur, est ambassadeur à Rome ; M. Viollette, député, gouverne l'Algérie ; M. Alexandre Varenne, député, gouverne l'Indochine ; M. Steeg, sénateur, réside généralement au Maroc ; M. Henry de Jouvenel est vice-roi de Syrie, etc., etc.

Tous ces nobles personnages ont été nommés à ces emplois sans avoir eu à justifier de connaissances quelconques. Etant « nés », ils sont censés avoir toutes les sciences infuses et même quelques autres par surcroît. En revanche, si vous êtes candidat au plus modeste emploi officiel, il vous faudra présenter des diplômes, passer des examens, etc. Et encore vous ne serez pris qu'à l'essai.

BON-SECOURS
A LA BASE DE VINIL ALCOOL
ÉLIXIR * LIQUEUR
ARQUEBUSE * RHUM
PRODUITS SUPÉRIEURS — EXIGEZ LA MARQUE

à la surveillance des musées ne sont pas plus courtois.

Voici une anecdote typique : « Un de nos amis conduisit, récemment, au musée de Clermont, un de ses parents de passage. Ils arrivèrent à 2 heures moins dix et trouvant la porte ouverte, ils la poussèrent doucement.

Le gardien accourut et sans explications, repoussa si brusquement la porte que l'un des visiteurs faillit être renversé par le choc.

Et comme notre ami demandait les raisons de ce geste par trop énergique.

— Ça ouvre à 2 heures, répondit le gardien de l'autre côté du grillage, et si vous n'êtes pas contents !...

Il ne finit pas cette phrase courtoise. Mais le ton laissa deviner les moins amères dispositions.

Le visiteur, en regagnant sa ville, aura de la politesse des employés municipaux de Clermont une très haute idée...

— Il existe en notre ville au moins un receveur de tramway dont l'urbanité mérite d'être signalée.

Ce receveur « faisait » mardi dernier, la ligne Salins-Montferrand-Gare. Au faculté de la Garlaye, un mutilé monta.

Il avait qu'une jambe et s'appuyait sur des béquilles.

A l'intérieur, toutes les places étaient prises. Mais notre receveur trouva pourtant le moyen de caser le voyageur et s'adressant à un monsieur apparemment plein de santé, qui par ailleurs, en dépit des règlements, fumait au nez d'une dame, son vis-à-vis, il déclara :

— Voulez-vous, Monsieur, laisser cette place à un mutilé. Aussi bien, serez-vous mieux pour fumer sur la plate-forme.

Le monsieur maugréa, mais ne put refuser et le mutilé put s'asseoir...

... L'éducation du public laisse bien à désirer à Clermont.

RÉGLISSE
EVAUS
UNIQUE AU MONDE
EN VENTE PARTOUT
PRIX : 1^{fr}

Si vous êtes :
Catholique !
Patriote !
Il faut soutenir notre effort en vous abonnant
au Soleil d'Auvergne

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS
Juridiques et Fiscaux

« Nul n'est censé ignorer la loi ». Mais jamais les lois n'ont été aussi nombreuses ni aussi compliquées : sur les impôts surtout, sans parler du fond du droit.

Jamais non plus il n'a fallu défendre ses intérêts avec autant d'apreté, contre l'État. Et sans vouloir plaider, pour pouvoir discuter et transiger utilement, ne faut-il pas être sûr de son droit ?

Le Soleil d'Auvergne veut être utile et rendre service à ceux qui se trouveraient embarrassés : Il organise pour eux un SERVICE DE RENSEIGNEMENTS JURIDIQUES ET FISCAUX, qui répondra à toutes les questions posées par les lecteurs et abonnés du journal : impôts, loyers, ou droit commun.

Il suffira d'écrire à l'Administration du Soleil d'Auvergne en joignant un timbre pour la réponse.

Que nos lecteurs n'aient pas peur de nous déranger ; notre Service est tout à leur disposition et ne demande qu'à leur être utile —

NOTRE PROPAGANDE

La nécessité de répandre le plus possible notre organe, afin de faire connaître et apprécier nos doctrines se fait de plus en plus urgente.

Déjà, nombreux sont ceux qui autour d'eux nous recrutent des abonnés. Afin de les encourager nous avons décidé de leur réserver les avantages suivants :

A toute personne qui nous fera parvenir le montant de 10 abonnements souscrits par des personnes de son entourage (y compris ou non le sien) nous enverrons :

UN MAGNIFIQUE STYLOGRAPHÉ DE MARQUE
Système SAFETY, avec plume nr. 18 Carats, Valeur marchande : 40 fr.

Pour 5 Abonnements nous enverrons :

UN TRÈS BEAU PORTEFEUILLE EN CUIR

Enfin, 3 Abonnements donnent droit à :

UN CENT DE CARTES DE VISITE

se heurtent, et, de dessous la table, sort une tête rouge et ébouriffée!

— Voilà la jarretière de la mariée! crie le garçon d'honneur triomphant. Qu'on se la partage! Ça porte chance! Mais où est Marie, où est ma cavalière?

— Me voilà! dit Marie haletante. J'étais sortie pour prendre l'air, et je viens de voir le Sauvage qui rôde par là!

— Ricoud! dit le père Blot. Chante nous ta romance! Il faut pas que ce Sauvage gâte la fête!

Ricoud se lève, vide son verre, passe deux ou trois fois le revers de sa main sur sa bouche, se campe, et d'une voix forte, il chante:

«Tanguy Duganat, n'as-tu pas vu mon gars Qui jouait de la corne à pista?»

Tous les regards sont tournés vers lui. Marie en profite pour s'approcher des mariés.

— Justine! dit-elle. J'ai préparé votre chambre dans le moulin des Saules. Là, on vous dénichera pas pour la «rôtie». Demain, à l'aurore, on ira vous donner l'aubade! Partez avant le bal, je dirai que vous êtes avec les musiciens.

Et, au milieu d'un couplet les mariés s'esquivent, mais Ricoud qui les a vus s'interrompt.

— On les dénichera bien dit-il. Justine et Jacques fuient dans la direction du moulin des Saules.

Rasant les murs ou les haies, un homme les suit, guidé par la forme blanche qui s'éloigne dans la nuit.

La musique et les pas d'une bourrée leur parviennent atténués par la distance. Bientôt ils n'entendent plus

de toutes les boucles. Sur l'ardente aurore qui grandit, un corps noir se détache suspendu à un arbre. La branche plie sous le poids de l'homme qui se balance au bout de la corde, la langue tendue, les bras pendants.

C'est le Sauvage! Il aura fait quelque malheur et se sera pendu après! Vite au moulin!

Mais à la fenêtre du moulin deux têtes radieuses paraissent.

— Quelle belle nuit! et quel beau matin! dit Justine rêveuse, j'y penserai toute ma vie.

Marcel REGNAT.

Aéro-Club d'Auvergne

Le Comité de l'Aéro-Club d'Auvergne vient de fixer les dates de nos prochaines manifestations. Il invite nos camarades à fêter ensemble le réveillon de Noël au Café de Paris, notre Siège Social, où on est prié de s'inscrire d'urgence.

Le Banquet Annuel qui, selon la coutume, revêtira un caractère particulièrement amical, aura lieu le 16 janvier à 20 heures, également au Café de Paris, où pour le prix de 30 francs, tout compris notre aimable hôte, M. Pinson, nous traitera royalement. Les inscriptions sont reçues dès maintenant au Siège.

L'Assemblée Générale Annuelle aura lieu le lendemain matin, Dimanche 17 janvier, à 9 h. 30, au Siège Social.

Enfin, le Bal reste fixé au 13 Mars, et d'ores et déjà la Commission des Fêtes s'emploie pour continuer la tradition, qui veut que le Bal de l'Aviation soit le clou de la saison Clermontoise.

Par ailleurs, tous nos membres vont prochainement recevoir l'Annuaire 1926 qui leur rappellera toutes ces dates, en même temps qu'il fera un compte-rendu, très vivant, de l'activité de notre Club en 1925.

Les Petites Annonces sont reçues au bureau du journal, 25, Rue Gaultier-de-Biauzat.

Commission des finances. Soudain, le vendeur trop zélé glissa et tomba sur la neige durcie.

— Encore un ministre qui tombe, dit-il paisiblement en ramassant ses journaux. Il ne croyait pas si bien dire!

— Connaissez-vous les «mulets blancs»? C'est ainsi que l'on désigna longtemps et quelquefois encore aujourd'hui nos voisins les Montferrandais.

L'origine de cette appellation est assez discutée, mais il paraîtrait qu'elle remonte en l'an 1730, au moment où les Montferrandais, on le sait, demandèrent énergiquement à être séparés de Clermont.

Une délégation fut envoyée, à Pâques de cette année, au Roi, afin de solliciter la séparation. Les membres de cette délégation, tous de blanc vêtus, firent, parait-il, sensation.

Mais la décision royale se faisant attendre, revinrent, pour les Pâques suivantes et pendant des années, devant le Roi, immuablement vêtu de blanc.

Cet entêtement leur valut, en fin de compte, d'être appelés les «mulets blancs» par un homme d'esprit resté anonyme.

La politique, décidément, comporte bien des satisfactions.

— Un proverbe prétend que l'amabilité n'est pas une qualité courante chez les gardiens de prison. Si l'on en juge par l'expérience, il semble que les préposés

comme notre ami demandait le savoir. Ça se gâte par trop énergique.

— Ça ouvre à 2 heures, répondit le gardien de l'autre côté du grillage, et si vous n'êtes pas contents!... Il ne finit pas cette phrase courtoise, mais le ton laissa deviner les moins amères dispositions.

Le visiteur, en regagnant sa ville, aura la politesse des employés municipaux de Clermont une très haute idée...

Il existe en notre ville au moins un receveur de tramway dont l'urbanité mérite d'être signalée.

Ce receveur «faisait» mardi dernier, la ligne Salins-Montferrand-Clermont. Au faciès de la «faisance», il avait une jambe et s'appuyait sur des béquilles.

A l'intérieur, toutes les places étaient prises. Mais notre receveur trouva pourtant le moyen de caser le voyageur et s'adressant à un monsieur apparemment plein de santé, qui par ailleurs, en dépit des règlements, fumait au nez d'une dame, son vis-à-vis, il déclara:

— Voulez-vous, Monsieur, laisser cette place à un mutilé. Aussi bien, serez-vous mieux pour fumer sur la plate-forme.

Le monsieur maugréa, mais ne put refuser et le mutilé put s'asseoir... L'éducation du public laisse bien à désirer à Clermont.

La PREVOYANCE de L'OUEST

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat (fondée en 1910)
Société Mutuelle d'Épargne et de Constructions
Gérée par la «Prévoyance de l'Ouest» Immobilière et de Gestion-Société Anonyme au Capital de 30.000 fr.

Contrats d'Épargne permettant la Constitution d'Une Dot d'Un Capital

la Construction d'une MAISON FAMILIALE, payable en 10 ou 15 ans
Au 31 décembre 1924, plus de 45 millions de francs de souscriptions en cours. Plus de 500 maisons édifiées avec le concours financier de la Société.
Direction régionale: 6 rue André-Moinier, CLERMONT-FERRAND. — Tél.: 10-88.
SAINT-ETIENNE, 19, Rue Georges-Dupré; LE PUY, 4, rue du Pont Saint-Barthélemy

ment gravés en beaux caractères gothiques, deux mots seulement:

«SOUVIENNE-TOY»

II

AU SEUIL DU MYSTÈRE

Si l'on veut essayer de discerner ici la vérité, si l'on cherche une cause naturelle aux singuliers phénomènes qui se sont succédés à Neyrand pendant la seconde moitié de l'année 1919 et dont l'incident de l'anneau semble avoir été le point de départ, il ne faut négliger aucun des petits faits qui ont pu déterminer raisonnablement les gestes incompréhensibles en apparence de certains acteurs du drame. Jacques Fardier était, parmi ces acteurs, celui qui devait jouer le rôle le plus obscur et le plus tragique dans la première péripétie subséquente, j'ai cherché à reconstituer d'abord, en me basant sur les quelques témoignages que j'ai pu recueillir, l'emploi de son temps au lendemain même de la fête interrompue: pendant toute la journée du lendemain et une partie de la nuit qui suivit. A défaut de l'enquête judiciaire, dont les résultats furent presque nuls; il m'a paru que cette modeste enquête personnelle pourrait aider le lecteur à se former logiquement une opinion sur l'ensemble du mystère de Neyrand et c'est pourquoi je me permets d'exposer ainsi le peu que j'ai pu apprendre moi-même.

Jacques Fardier, en séjour au château, y était installé pour plusieurs semaines. A la vérité, depuis qu'un heureux hasard de guerre l'y avait amené avec l'aide, d'ailleurs, d'une blessure assez grave, il avait peu quitté ce sanatorium de grand luxe. Quand il avait fallu démobiliser Neyrand

et se résigner à renvoyer guéris les derniers convalescents, Fardier n'avait point tardé à y revenir comme ami. La présence de Mme Ballande, — vieille parente pauvre, un peu faible d'esprit, que Germaine entretenait auprès d'elle pour la respectabilité, comme parlent les Anglais. — la présence tutélaire de Mme Ballande permettait à la châtelaine de recevoir, avec une fastueuse indépendance, tous ceux qui lui plaisaient, et de vivre, en somme, à la manière d'une jeune veuve libre et riche. Jacques était donc installé à Neyrand où il avait même amené une de ses autos et un chauffeur, Philippe Laurent, serviteur dévoué qui devait apporter à mon enquête le plus précieux témoignage et dont le nom méritait à ce titre d'être mentionné ici.

Nous savons également, — par un domestique faisant partie, celui-ci, du personnel du château, — nous savons par le valet de chambre qui le vit le premier, au matin du 12 juillet, que Fardier parut, dès son réveil, d'assez méchante humeur. Il avait la figure de quelqu'un «qui n'aurait point dormi son contents» et qui aurait passé une partie de la nuit à ruminer des inquiétudes: ce sont les propres termes de cette déposition. Il fit demander tout d'abord des nouvelles de Mlle Fresneuse. Puis, apprenant qu'elle était toujours souffrante et qu'elle ne paraîtrait sans doute pas au déjeuner ce matin-là, il fit sa toilette, s'habilla rapidement et tenta ensuite plusieurs démarches, par l'intermédiaire des femmes de chambre, pour être au moins reçu par Mme Ballande.

Il parvint à se faire admettre, vers 10 heures du matin, dans l'appartement de cette dame dont la tête, sous une mantille, s'auroit déjà de quelques boucles jau-

nes. Les nouvelles étaient mauvaises. Germaine, auprès de qui elle avait passé une grande partie de la nuit, semblait de plus en plus affectée par l'incident de la veille et persistait à y voir un signe, une sorte de message de l'au delà que lui aurait adressé Albert de Neyrand. Fardier grogna:

— Quelle jolie! et quelle situation pour moi!

— Fâcheuse, mon pauvre ami! fâcheuse, évidemment! et même un peu ridicule reconnut la bonne dame, mais que voulez-vous que j'y fasse et que puis-je dire à ma nièce?... C'est un hasard si extraordinaire: impressionnant, vraiment, ne trouvez-vous pas?

— Si vous n'avez que cela à lui dire et à me dire à moi-même, en effet! clama Fardier excédé... Il faut que je la voie. Je tiens à la voir tout de suite... tout de suite, entendez-vous? Je saurai lui parler, moi! Je saurai la rassurer!

— Que pourriez-vous lui dire?... D'ailleurs vous ne la verrez sûrement pas aujourd'hui.

— Et pourquoi, s'il vous plaît?

— Parce qu'elle ne veut recevoir personne.

— Elle voudra bien faire une exception pour moi.

— Je ne le crois pas. Elle veut passer toute cette journée seule dans sa chambre, essenté avec le souvenir d'Albert m'a-t-elle dit.

— Et vous pensez que je vais supporter cela!... Après tout, c'est moi, maintenant, qui suis son fiancé.

intéressé, n'insistez pas trop pour le savoir. Notre chère Germaine est si impulsive! Elle ne s'est peut-être pas demandé encore si vous étiez toujours son fiancé. Il vaut mieux pour vous quelle ne se le demande pas avant quelque temps croyez-moi! Ne cherchez pas à la voir. D'ailleurs, que lui diriez-vous?

— Que toutes ces histoires de l'autre monde n'ont pas le sens commun et qu'Albert de Neyrand qui les lui a racontées devait être complètement fou.

— Mon pauvre ami! ce serait de votre part, une inconvenance sans nom! une inconvenance que Germaine ne vous pardonnerait certainement pas... du moins, pas aujourd'hui. Ce serait d'une maladresse insigne que de plaider de la sorte votre propre cause et d'aller lui raconter, vous même, des choses pareilles! D'abord, vous ne pouvez pas savoir si Albert était fou: vous ne le connaissez pas.

— C'est l'avis de tous ceux qui l'ont connu. Je l'ai entendu dire. Je puis bien le répéter.

Mme Ballande pencha sa vieille petite tête honteuse qu'un exceptionnel effort de réflexion rendait sans doute moins légère. Après un instant de silence, elle prononça:

— Non, vous ne pouvez pas, vous-même répéter cela. Vous devez pourtant vous en rendre compte. Un ancien ami d'Albert qui causerait avec Germaine pourrait le lui laisser entendre, à la rigueur... le lui laisser entendre discrètement. C'est cela qu'il faudrait. D'abord elle accepterait plus volontiers d'en parler avec lui... d'évoquer le souvenir du cher disparu. Au cours de la conversation, il pourrait rappeler à ma nièce certaines bizarreries, certaines incohérences. De cette façon, peut-

être arriverait-on à la convaincre, à diminuer un peu cette hantise, cette terrible obsession. Connaissez-vous M. du Hautouing?

— Du Hautouing?... Attendez donc!... Un grand blond, n'est-ce pas?

— Un beau garçon, un peu froid, soupira Mme Ballande.

— C'est bien ça!... Hier, on nous a présentés l'un à l'autre.

— C'était le meilleur ami d'Albert. Si vous pouviez le décider...

— Le décider à quoi?

— A revenir ici de temps à autre. Il pourrait, je crois, causer utilement avec Germaine et, peut-être, la mettre en garde contre certains souvenirs.

C'est à la complaisance de Mme Ballande elle-même que je dois l'essentiel de cette conversation dont j'ai dû seulement interpréter un peu quelques répliques. De son propre avou, elle n'en dit pas davantage. Fardier, qui cherchait surtout à occuper sa fébrile mauvaise humeur, adopta volontiers l'idée qu'on lui suggérait, et, aussitôt après le déjeuner auquel Germaine n'assistait point, vers une heure de l'après-midi, il partit en auto pour le Hautouing. Il prit le volant de sa quarante chevaux et conduisit pendant les vingt kilomètres du trajet. Il conduisit très vite, et, dans les nombreux virages de cette route de montagne, il «cherra» quelque peu, suivant le témoignage et l'expression même du chauffeur Philippe Laurent qui l'accompagnait. Mais enfin c'était assez l'habitude «du patron» de conduire vite. D'ailleurs il conduisait fort bien et Laurent ne discerna point, dans cette allure enragée, l'espèce de sombre fureur ni l'évidente intention de se détruire que l'on voulut y voir par la suite.

en plus urgente.

Déjà, nombreux sont ceux qui autour d'eux nous recrutent des abonnés. Afin de les encourager nous avons décidé de leur réserver les avantages suivants:

A toute personne qui nous fera parvenir le montant de 10 abonnements souscrits par des personnes de son entourage (y compris ou non le sien) nous enverrons:

UN MAGNIFIQUE STYLOGRAPHÉ DE MARQUE
Système SAFETY, avec pluma de 10 Carats, valeur marchande: 40 fr.

Pour 5 Abonnements nous enverrons:

UN TRÈS BEAU PORTEFEUILLE EN CUIR

Enfin, 3 Abonnements donnent droit à:

UN CENT DE CARTES DE VISITE

CRÈME ÉCLIPSE



CIRAGE A LA CIRE

Le meilleur des Cirages-Crème pour l'entretien des chaussures.

Pierre du Hautouing était chez lui. Il reçut immédiatement Fardier dans son cabinet où tous deux demeurèrent seuls ensemble pendant une heure environ. C'était donc à Pierre qu'il ne fallait avoir recours pour connaître le détail de cette entrevue.

Voici le résumé succinct qu'il voulut bien en rédiger à mon intention:

«Je fus assez étonné lorsqu'on m'annonça M. Fardier que j'avais vu la veille pour la première fois et avec lequel je n'avais pas, jusqu'alors, échangé vingt paroles. Il est possible qu'en le recevant j'aie laissé voir quelque chose de cet étonnement, car lui-même me parut quelque peu gêné au premier abord. Malgré son aspect, qui est considérable, il ne se décida pas tout de suite à formuler la singulière requête qu'il était venu m'adresser, et ce fut moi, pour en finir, qui dut lui demander quel motif me valait l'agrément imprévu de cette visite. Alors, il me déclara d'un trait, avec toute la précipitation des gens résolus à se jeter dans l'eau, qu'il avait à me demander certains renseignements auxquels il attachait une extrême importance et qui concernaient Albert de Neyrand. Il s'adressait à moi parce que j'avais été le meilleur ami d'Albert et aussi à cause de ma personnalité qui... que... Et, en balbutiant encore un peu, il voulut ajouter quelques considérations qu'il jugeait élogieuses sur la personnalité en question. Je n'étais point sensible à ces éloges et, pour savoir s'il me convenait de lui répondre, je le priai assez froidement de vouloir bien préciser le genre de renseignement qu'il attendait de moi.

(A suivre)
J. de QUIRIELLE.

Chronique Régionale



VERTAIZON. — Le bruit court dans le canton que le Conseil d'Etat vient d'invalider l'élection de M. Sauvanet comme conseiller général, le corps électoral s'attend à de nouvelles élections. C'est aller un peu vite; des protestations ont été formulées contre l'élection de M. Sauvanet, mais le Conseil d'Etat ne s'est pas encore prononcé sur cette question. Que décidera la Haute Assemblée? On l'ignore. Sans parti pris contre M. Sauvanet, s'il y a encore un peu de justice administrative en France, il doit être invalidé comme étant ingénieur du génie rural. Car ce n'est pas pour M. Sauvanet que les électeurs ont voté, c'est pour M. Sauvanet revêtu d'un pouvoir administratif avec l'intention certaine et absolue que l'élu se ferait un devoir de trafiquer de l'autorité attachée à ses fonctions pour favoriser illégalement et injustement ses électeurs contre les autres justiciables de ses services. M. Sauvanet est le premier, du reste, à le reconnaître; et il a la franchise de dire publiquement que, s'il n'avait pu peser sur le suffrage universel avec son poids d'ingénieur du génie rural, il n'aurait pas

fait acte de candidat, car il était convaincu à l'avance qu'il n'aurait pas obtenu plus de 250 voix au grand maximum. C'est aussi l'avis de tout le monde. Aussi attendons-nous bien tranquillement la décision du Conseil d'Etat.

LA ROCHE-BLANCHE. — Vo's. — Depuis quelques temps notre localité est victime des cambrioleurs qui ne se gênent pas pour dévaliser les chaparrés.

Il serait temps que la police agisse. **LES MARTRES-DE-VEYRES.** — Obsèques. — Mercredi ont eu lieu en l'église des Martres, les obsèques de M. J.-B. Cony, conseiller municipal, au milieu d'une grande affluence.

Au cimetière, plusieurs discours furent prononcés. A la mère du défunt, à sa veuve et à sa jeune fille, nous adressons nos sincères condoléances.



CHARBONNIERES-LES-VIEILLES. — L'ouragan. — Le vent qui depuis quelques jours souffle en tempête a provoqué quelques accidents sans gravité. Les dégâts matériels sont importants.

Emploi des Engrais azotés

QUEL ENGRAIS AZOTE CHOISIR AU PRINTEMPS. — MODES D'EMPLOI. — PRIMES D'ACHAT.

Généralement, la quantité de fumier produite à la ferme est insuffisante pour donner de fortes récoltes; aussi, dans la plupart des bonnes exploitations, l'emploi du fumier est toujours complété par celui des engrais chimiques, avec lesquels on peut, d'ailleurs, corriger les défauts du sol. Parmi les engrais chimiques, les engrais azotés jouent un rôle de premier ordre, car l'élément qu'ils apportent, c'est-à-dire l'azote, se trouve presque toujours dans la terre en proportion insuffisante. Aussi, leurs effets sur les récoltes sont-ils presque toujours très nets, très visibles, car ils agissent surtout sur le développement foliacé; les tiges, les feuilles augmentent de taille et de volume; elles prennent une teinte verte, plus foncée; la végétation est plus luxuriante, alors que les engrais phosphatés et potassiques augmentent surtout le rendement en grains, la richesse en sucre, en féculé, etc... Les engrais azotés augmentent donc plutôt la quantité, tandis que les engrais phosphatés et potassiques donnent plus de qualités aux produits. Nous allons indiquer le mode d'emploi des principaux engrais azotés.

Nitrate de soude
Il nous vient du Chili; il se présente sous forme d'un sel légèrement grisâtre, très soluble dans l'eau, à action rapide. C'est un engrais de printemps; employé à l'automne, il pourrait disparaître, entraîné par les pluies dans le sous-sol où il serait en grande partie perdu.

Les céréales, les pommes de terre, les betteraves et presque toutes les plantes cultivées, sauf les prairies artificielles et les légumineuses, telles que haricots, pois, lentilles, profitent largement de son emploi. Son effet est souvent nul sur les prairies naturelles, sauf la première année de leur création, pendant laquelle il facilite l'enracinement des jeunes plantes en leur donnant de la vigueur.

Le nitrate de soude absorbe facilement la vapeur d'eau et fond; il faut le conserver en lieu sec et surtout le mettre hors de portée des animaux, car des accidents graves se produisent fréquemment lorsque ceux-ci léchent ce sel qu'ils aiment, surtout les ruminants.

Les quantités à employer varient de 100 à 200 kilos par hectare pour les céréales, de 150 à 300 kilos pour les plantes sarclées. On peut le semer en couverture sur les céréales, mais il vaut mieux l'enterrer

à la charrue ou à la houe pour les plantes sarclées.

Le nitrate de soude est l'engrais azoté le plus connu des cultivateurs.

Sulfate d'ammoniaque
Le sulfate d'ammoniaque, qui est surtout produit dans les usines à gaz, a des propriétés assez analogues à celles du nitrate de soude. Un peu mieux retenu par la terre au début de son emploi, il peut être utilisé à l'automne, pour faciliter l'enracinement des céréales d'hiver ou du printemps. On l'emploie exactement comme le nitrate de soude; mais à dose un peu plus faible, 1/5 en moins, parce qu'il est un peu plus riche. Il agit plus lentement que le nitrate de soude et il convient surtout aux terres argileuses; il est très apprécié dans la culture de la betterave et des céréales. Il est plus riche que le nitrate de soude, il coûte bien meilleur marché. Son emploi donne lieu à une prime de 8 fr. par 100 kilos.

Nitrate de chaux
Nouveau et excellent engrais qui produit les mêmes effets que le nitrate de soude auquel on est prié de se reporter. Le nitrate de chaux est surtout fabriqué en Norvège; pendant la guerre, on a installé une usine pour le fabriquer à Soullom (Hautes-Pyrénées). Il est un peu moins riche que le nitrate de soude; 13 p. cent d'azote au lieu de 15.

Cyanamide
On a installé pendant la guerre de nombreuses usines qui fabriquent de la Cyanamide qu'on utilise maintenant comme engrais. Dans les débuts, les fabricants la livraient sous forme d'une poudre très fine, caustique, pénétrante, désagréable à employer, actuellement on la trouve dans le commerce sous une forme granulée, rendant sa manipulation plus facile et plus inoffensive. Par son action, elle se rapproche du sulfate d'ammoniaque, c'est-à-dire que ses effets sont un peu plus lents que ceux du nitrate de soude. Il faut éviter de la répandre sur des jeunes plantes en état de végétation, car elle les brûlerait; il est possible néanmoins de la semer sur le blé au mois de février, avant le départ de la végétation; mais toutes les fois qu'on peut l'enterrer par le labour, avant de semer ou de planter, il faut le faire car cela évite tous désagréments et l'effet est même plus certain.

Comme la cyanamide est produite en France, il y a tout intérêt à l'utiliser au point de vue du change et de l'industrie nationale. Les doses à employer sont à peu près les mêmes que pour le nitrate de soude.

Donne lieu à une prime de 0 fr. 40 par kg. d'azote.

Nous rappelons, en terminant, que les engrais chimiques azotés ne produisent que peu ou pas d'effet sur les prairies, mais que pour les autres récoltes leur action est certaine, surtout quand on ne dispose pas d'une quantité suffisante de fumier de ferme.

CHARBONS

STREICHENBERGER

10, Avenue de Lyon, 10
CLERMONT-FERRAND
Ch. PERRET, directeur

Gros et Détail

MAISON DE CONFIANCE
LIVRE BIEN ET VITE

Téléphone 0-79

LES PETITES ANNONCES

du "Soleil d'Auvergne"

TARIF:
Demandes d'emploi: 0 fr. 40
Tous autres rubriques: 0 fr. 60
Aucun minimum d'insertion exigé
La mention s'adresse, au Bureau du Journal est payable 0 fr. 50 en plus

Quelques prix des

Economats du Centre

A l'Occasion des Fêtes

Venez choisir dès maintenant aux **ECONOMATS**, avant la foule qui qui se presse aux derniers jours de l'année :

- Chocolats - Fondants
- Pralines
- Bonbons - Papillotes

Aperçu de quelques prix :

	le demi-kilo
Boules chocolat crème fine.	5 fr. 50
— praliné fin.	7 50
Malakoff crème fine.	7 50
Fondants fins.	4 50
Fondants surfins.	5 00
Papillotes fines.	4 25
— surfines.	5 00

Au Familia

Programme du 25 au 31 Décembre
Un film extrêmement curieux :

L'ACCUSATEUR SILENCIEUX
avec FURAX, le chien le plus extraordinaire qu'on ait jamais vu à l'écran.
Airs d'opéra par LANDAL

Cinéma-Gergovia

Le Miracle des Loups

la grande superproduction française avec Romuald JOUBE, Gaston MODO, Armand BERNARD et Vanni MARCOUX.
Prix ordinaire des places.

CINEMA-PATHE-CAMEO

Pour les FÊTES de la NOEL, présente un programme de choix avec la grande vedette

PEARL WHITE
dans « Terreur »
« PLOUM au HAREM »
Comique Burlesque interprété par Monty Banks
l'Artiste tant applaudi dans l'AS DU VOLANT.
« Le Tombeau Hindou »

ALIMENTATION SUPERIEURE

EPICERIE GENERALE FABRE

6, Rue Blatin, 6
Téléphone 5-60

Grand Choix de Liqueurs de marque et Spiritueux
Champagne, Bordeaux, Bourgogne de toutes marques
Notre grand assortiment de terrines de foie gras truffé
Nos superbes boîtes de chocolats et bonbons fins.

Un échantillon de Père Kermann sera offert à tout acheteur de liqueurs.

Bouteille authentique, le bouteille: 5 fr.

FONDS de COMMERCE

COMPTOIR CENTRAL
F. GONDRE, Directeur
9, rue Fontgriève. Tél. 9.31.
(Face Novelty)

Epicerie s.-préf., très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.

Epicerie-comestib dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé. Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.

Epicerie avenue République. Prix: 15.000 fr.

Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.

Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.

Comptoir meublé important tres beau bénéfice. Prix: 65.000 fr.

Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre: 60.000 fr.

Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.

Tabacs-comptoir, belle situ. lg bail. Loyer intér. Prix à débattre, 110.000 fr.

Epicerie-comest, b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.

Restaurant d'angle très bien situé, plus meublés. Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débattre.

centre, 5 meublés. Aff. rec. Avec 25.000 fr. comptant.

Restaurant s. gd. aven., 2 salle. Joli matériel. Bail à volonté. Prix: 45.000 fr.

Grand café dans import. ville ind. du centre. Très b. inst. Bail et loyer intérés. Prix: 280.000 francs. Av. 150.000 fr. comptant.

Hôtel-rest centre jolie v. comm. du Berry, 24 pos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 160.000 comptant.

Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau cte. Bail 17 ans non rev. Prix: 320.000 francs

Hôtel à Vichy, pr. sources, 30 ch. eau cte, s. de bains. Loyer couvert par sous-location. Pr.: 400.000 f.

Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.

Hôtel-café-rest. à Pan-de dans grosse station th. d'Auvergne. Meublés avec confort. Prix: 40.000.

Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.

Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000. Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

PAS DE PORTE

Centre de la Ville Long bail. Loyer minime

MOBILIER

A Vendre belle armoire lingerie cirée. Prix intéressant. Mme Dulier, 26 Cité Vaudot (entre dix heures et midi).

Demandes d'emplois

Jeune dame sténo-dactyl, 12 ans de pratique, demande place stable. S'adresser au Bureau du journal.

Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adresse au journal.

PERDU

billet de banque de 100 fr. dans soirée du 22 décembre. Rapporter au bureau du Journal contre récompense.

A LOUER

salle de réunion bien aménagée, électricité, conviendrait pour société. S'adresser au bureau du Journal.

des Fêtes

Venez choisir dès maintenant aux **ECONOMATS**, avant la foule qui qui se presse aux derniers jours de l'année :

**Chocolats - Fondants
Pralines
Bonbons - Papillotes**

Aperçu de quelques prix :

	le demi-kilo
Boules chocolat crème fine.	5 fr. 50
— praliné fin.	7 50
Malakoff crème fine.	7 50
Fondants fins	4 50
Fondants surfins	5 00
Papillotes fines	4 25
— surfines.	5 00
— chocolat.	6 00
Pralines roses et grises	5 40

Dans toutes nos succursales grand assortiment de JOUETS.

Faites inscrire vos achats sur votre **CARNET DE BONI UN TICKET-PRIME** POUR UN FRANC D'ACHAT

Sucre, Sel, Pétrole et Essence en Bidons de 5 litres exceptés

Economats du Centre

Imprimeries du "SOLEIL D'AUVERGNE"
25, Rue Gaultier-de-Biauzat, Clermont-Ferrand,
Le gérant: Jean ROUSSET.

Cinéma-Gergovia

Le Miracle des Loups

la grande superproduction française avec Romuald JOUBE, Gaston MODO, Armand BERNARD et Vanni MARCOUX.

Prix ordinaire des places.

CINÉMA-PATHÉ-CAMÉO

Pour les FÊTES de la NOËL, présente un programme de choix avec la grande vedette

PEARL WHITE dans « Terreur » « PLOUM au HAREM »

Comique Burlesque interprété par Monty Banks l'Artiste tant applaudi dans L'AS DU VOLANT.

« Le Tombeau Hindou » (6^e Chapitre)

Vendredi, jour de Noël, Matinées à 2 h. précises et 4 h. 30.
Samedi, matinée à 2 h. 30.
Dimanche, deux matinées à 2 h. précises et 4 h. 30.

CADEAUX JOLIS ET PEU COUTEUX



chez BLIN

Voir notre ORFÈVRERIE fantaisie, Modèles nouveaux en BAGUES et PENDENTIFS

G. DE TARRIEUX ASSURANCES

Tél. 3-42 10, rue Latour-d'Avvergne, 10 Tél. 3-42

Consultations et Renseignements gratuits

de 150 à 300 kilos pour les plantes sarclées. On peut le semer en couverture sur les céréales, mais il vaut mieux l'enterrer pas d'une quantité suffisante de fumier de ferme.

ALIMENTATION SUPÉRIEURE EPICERIE GÉNÉRALE FABRE

Grand Choix de Liqueurs de marque et Spiritueux
Champagne, Bordeaux, Bourgogne de toutes marques
Notre grand assortiment de terrines de foie gras truffé
Nos superbes boîtes de chocolats et bonbons fins.
Un échantillon de Père Kermann sera offert à tout acheteur de liqueurs.
Notre Chanturgne authentique, la bouteille : 5 fr.



Epicerie s.-préf. très bon apport. Loyer bas. Prix: 10.000 fr.
Epicerie-comestib. dans t. bon quartier. Aff. 200.000. Bien logé Loyer modéré. Prix: 42.000 fr., dont 30.000 comptant.
Epicerie avenue République. Prix: 15.000 fr.
Café-comptoir avec meubles, pl. centre. Bail 10 ans. Prix: 90.000 fr.
Café-restaurant dans gr. canton. Fait 20.000 bénéfices. A vendre immeuble et fonds. Prix: 65.000 francs. Moitié comptant.
Comptoir meubl. laissant très beaux bénéfices. Prix: 65.000 fr.
Commerce dame ou pas de porte dans rue la plus commerçante Clermont. Pr. à débattre: 60.000 fr.
Pâtisserie-conf. sur gr. artère Vichy. Prix: 65.000.
Tabacs-comptoir, belle situ. Lg bail. Loyer intér. Prix à débattre, 110.000 fr.
Epicerie-comest. b. quartier, gds locaux. Vaste app. Prix: 36.000 fr.
Restaurant d'angle très bien situé, plus meublés. Dépend. diverses. Aff. très bon rapport. Prix à débat. 75.000. Av. 40.000 compt.

Hôtel-rest centre Jone comm. du Berry, 21 pos conf. mod. Prix: 250.000 fr. dont 180.000 comptant.
Hôtel à Vichy, bien sit., 30 ch. dont 23 av. lav. à eau cte. Bail 17 ans non revis. Prix: 320.000 francs.
Hôtel à Vichy, pr. source, 30 ch. eau cte, s. de bains. Loyer convert par sous-location. Pr.: 400.000 f.
Hôtel face gare, jolie v. de Touraine, 18 nos. Tout conf. moderne. Vendeur se retire. Prix: 260.000 fr.
Hôtel-café-rest. à l'année dans grosse station th. d'Avvergne, 12 ch. meubl. Inst. très confortable. Bénéf. nets: 40.000. Vendeur se retire et fait bail à volonté. Loyer: 8.000. Prix: 150.000 moitié comptant.
Hôtel-rest. ville industr. centre. 21 ch. Chauff. centr. Eau cte ch. et fr. Auto à gare. Bail: 15. Loyer: 6.000 Prix: 130.000 fr. Promesse vente immeuble conditions avantageuses.

Demandes d'emploi
Jeune dame sténo-dactyl, 12 ans de pratique, demande place stable. S'adresser au Bureau du journal.
Catholique, veuf, 55 ans, très actif, demande place régisseur, gardien de propriété ou surveillant. S'adresse au journal.
PERDU Billet de banque de 100 fr. dans soirée du 22 décembre. Rapporter au bureau du Journal contre récompense.
A LOUER salle de réunion bien aménagée, électricité, conviendrait pour société. S'adresser au bureau du Journal.

Les Cafés H. Yvonne parce qu'ils sont toujours FRAIS
parce qu'ils sont un mélange judicieux des meilleures sortes sont les meilleurs!
AU PLANTEUR 7, Rue Ballainvilliers CLERMONT-F.
BRUJAGE tous les Jours

User des Petites Annonces du "Soleil d'Avvergne" c'est avoir rapidement ce qu'on désire

Les Petites Annonces... c'est le chemin le plus court entre l'offre et la demande

"Le Soleil d'Avvergne"
25, Rue Gaultier-de-Biauzat CLERMONT-FERRAND
Chèque Postal 665
BULLETIN d'ABONNEMENT (à découper et à retourner)
Veuillez trouver ci-inclus la somme de DIX FRANCS en mandat chèque (1)
Montant d'un abonnement d'un an au "SOLEIL D'AUVERGNE".
A dater du _____
Adresse: _____
Signature: _____
Biffer les mentions inutiles.

LITHOGRAPHIE **TYPOGRAPHIE**
Anciennement L. BALMET
LA PLUS BELLE PRÉSENTATION
Imprimerie JEAN VISSOUZE
25, Rue Gaultier-de-Biauzat
CLERMONT-FERRAND
FABRIQUE DE REGISTRES • ÉTIQUETTES EN COULEURS • IMPRIMÉS COMMERCIAUX • TABLEAUX • RÉCLAMES • CATALOGUES • BROCHURES
LES MEILLEURS PRIX

Olida
VIEUX RHUM MARTINIQUE GARANTI PUR GRAND ARÔME
RHUM NIÉRA
EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES MAISONS D'ÉPICERIE FINE.
ETABL. CHARDON, IMPORTATEURS
CLERMONT-FERRAND